

VENDÉE

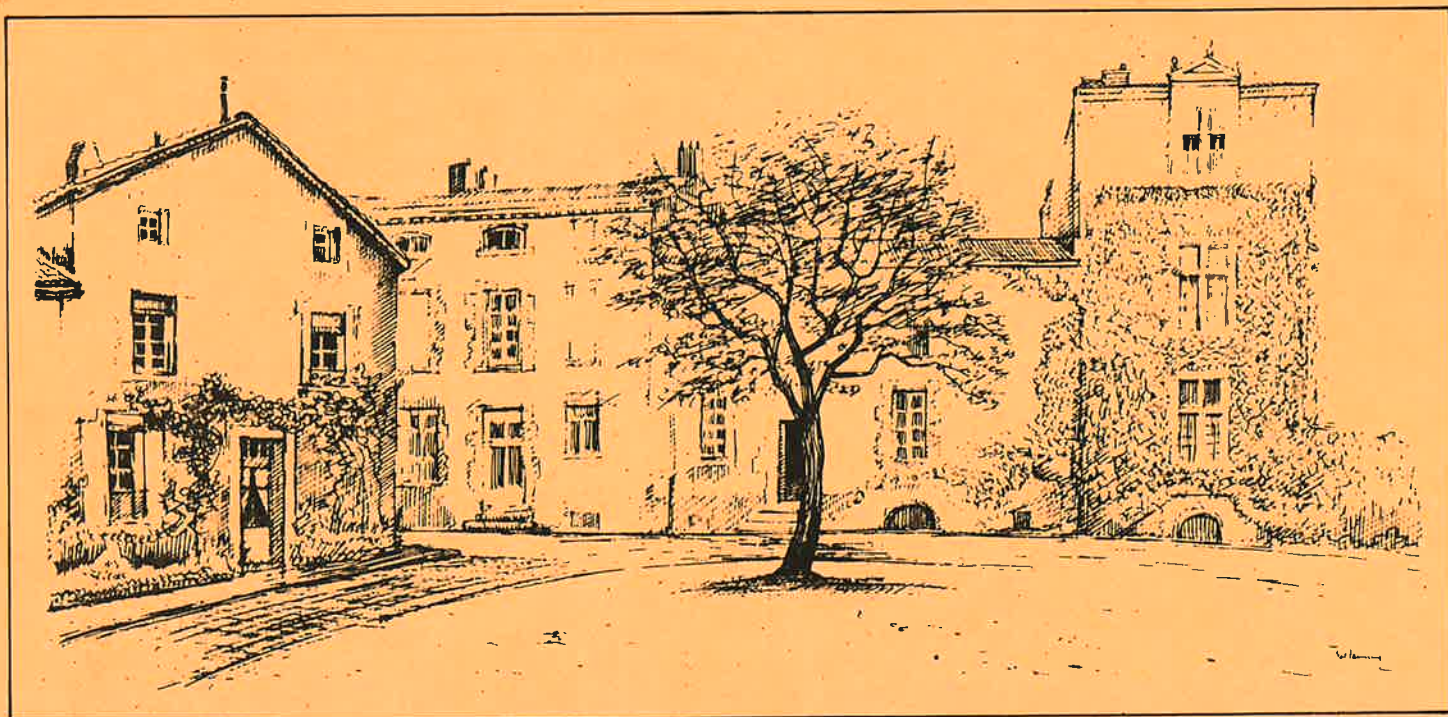


LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON
PHILATÉLIE - HISTOIRE POSTALE



Place de la Vieille-Horloge (avec l'aimable autorisation de l'Artiste, Claude DELAUNAY)

MARS 1992 N° 54

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 - XV, compte 100 adhérents et 25 jeunes.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o O o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

160 F. - C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis, dans les locaux du Club du 3^e Age.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	9 JANVIER
Jeudi	6 FÉVRIER
Jeudi	5 MARS
Jeudi	2 AVRIL
Jeudi	7 MAI
Jeudi 4 et Jeudi 25	JUIN
Jeudi	10 SEPTEMBRE
Jeudi	8 OCTOBRE
Jeudi	5 NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	13 DÉCEMBRE
(Assemblée Générale)	

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanches	12 et 26 JANVIER
Dimanches	9 et 23 FÉVRIER
Dimanches	15 et 29 MARS
Dimanches	12 et 26 AVRIL
Dimanches	10 et 24 MAI
Dimanches	7 et 21 JUIN
Dimanches	13 et 27 SEPTEMBRE
Dimanches	11 et 25 OCTOBRE
Dimanches	15 et 29 NOVEMBRE
Dimanches	6 et 20 DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1992 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

- 8 et 9 Février : 10^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
7 et 8 Mars : Journée du Timbre, à La Tranche-sur-Mer
6 au 8 Juin : Congrès et Exposition Nationale, à Niort
24 et 25 Octobre : Congrès et Exposition G.P.C.O., à Royan

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 54

MARS 1992

1	Sommaire	
2	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
3 à 4	Deux mots sur l'Assemblée générale	
5 - 6	La Vie de l'Amicale	E. MOREAU
7	Bougez avec la Poste	
8 à 11	Histoire postale de la Vendée	E. MOREAU
12 à 20	Imprimés et journaux expédiés en nombre	Y. PAUVERT
21 à 23	Un mystère à éclaircir	Y. PAUVERT
24 à 36	Le Courrier vendéen "INADMIS" au travers de la ligne de démarcation	M. BRUNO
37 à 40	L'aviation militaire pendant la Première guerre mondiale	E. MOREAU
41 à 43	Le 10ème Salon des Collectionneurs	Y. PAUVERT
44	Quid ?	
45 à 58	Philat'Yon n°5 Jeunes	

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

Impression des pages publicitaires :

Imprimerie JAUFFRIT, le POIRE-sur-VIE

LE MOT DU PRESIDENT

On dit que les gens heureux n'ont pas d'histoires...

Cette devise pourrait très bien s'appliquer à notre Amicale, puisqu'aucun d'entre-vous n'a formulé une quelconque critique au cours de l'année passée. Est-ce à dire que le navire flotte sur des eaux calmes, poussé par une légère brise venant d'îles parfumées ? Ce serait bien trop beau pour être vrai, car il existe -et existeront toujours- des problèmes de gestion au niveau du Conseil d'administration.

Notre bien-aimé secrétaire, de son propre aveu, est trop souvent parti à l'aventure et ne peut, de ce fait, assurer pleinement sa fonction. Mais qui donc va accomplir cette tâche, pourtant légère, en dehors des quelques mois précédant notre Salon des Collectionneurs ?

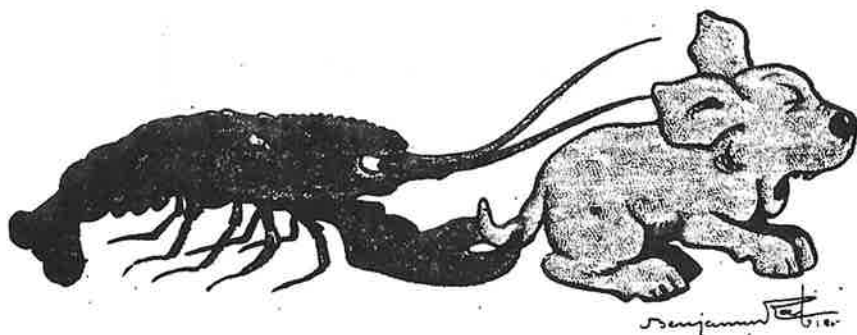
Notre trésorier s'est "débarrassé" de la surveillance et de la comptabilité touchant directement aux carnets de circulation. Rôle ingrat s'il en est... L'ami DUPONT(T) succédant ainsi à Amédée DUPOND (D) doit être ici remercié, car il ne semble pas facile de faire comprendre à deux ou trois bénéficiaires de ces circulations que, membres d'une amicale, ils se doivent de respecter le règlement intérieur et, entr'autre, de porter eux-mêmes au suivant de la liste, les carnets que d'autres leur remettent à domicile.

Le chef du service des nouveautés va devoir exercer ses talents de photographe professionnel à LA ROCHELLE. Sa main de fer dans un gant de velour a toujours été appréciée.... Mais qui va bien vouloir prendre -rapidement-sa succession ? Volontaires, ne vous bousculez surtout pas, il y en aura pour tout le monde !

Enfin, votre président supporte "de facto" depuis janvier dernier la responsabilité matérielle de notre bulletin périodique. Il voudrait bien respirer un bol d'oxygène de temps-en-temps....

Voici quelques aspects plus ou moins cachés de la lune qui vous échappent peut-être plus ou moins.

Les bénévoles seraient-ils en voie de disparition ?



"Regarde ceux qui travaillent et ne les envie pas. Mais ne leur fait pas de mal, ils s'en souviendraient..."

DEUX MOTS SUR L'ASSEMBLEE GENERALE

8 Décembre 1991, 9 heures...

Pas de neige, pas de pluie ni de verglas ! Contrairement à celle de 1990, l'Assemblée générale se présente bien. Les signatures apposées sur la feuille de présence permet de dénombrer 42 participants. C'est une bonne moyenne.

Le président y va de son allocution amicale et musclée. Il faut bien tenter de réveiller les consciences de temps en temps. Mais pourquoi s'acharne-t'il à prêcher dans le désert ...!

La lecture du Procès-verbal de l'Assemblée générale de 1990 ne soulève aucune objection. Le rapport du Vérificateur aux comptes permettra au Trésorier de modifier très légèrement la gestion des fonds de l'Amicale pour 1992. L'ensemble est approuvé à l'unanimité, ce qui permet de penser que tout va pour le mieux. Nos adhérents paraissent heureux et comblés !

Le "tiers-sortant" est réélu sans problème, aucune candidature nouvelle ne s'étant manifestée.

Un point important est abordé : quel sera le montant de la cotisation 1992 compte-tenu de l'augmentation à supporter par chaque adhérent abonné -d'office- à Philatélie Française ? Le président rend compte impartialement de la décision prise par le Conseil d'Administration la limitant à 10 frs par an, pendant 3 ans, au lieu des 30 frs demandés par la Fédération sur la seule année en cause. Il chiffre et explicite les conséquences des décisions contraires qui auraient pu être retenues. Sachant qu'il ne reste que 29 frs à notre Amicale sur la cotisation de 160 frs demandée pour 1992, aucune objection n'est formulée.

Après la pause d'un quart d'heure, le président signale que M. et Mme MOREAU, après s'être occupés pendant 13 ans de notre bulletin trimestriel, demandent à passer le flambeau à une autre équipe. Après des remerciements personnels, il demande à l'assemblée de les applaudir, ce qui ne manque pas d'être fait, et signale que 3 bulletins seulement seront édités en 1992, conséquence de l'absence d'annonceurs dont le nombre diminue chaque année.

Arrivant aux "questions diverses", il est rappelé que la galette des Rois sera servie le 9 janvier et que notre 10ème Salon des Collectionneurs se déroulera sur 2 jours, les 8 et 9 février 1992. Nous aurons besoin de main-d'oeuvre.

Une douzaine de convives se rend ensuite dans un excellent restaurant pour y déjeuner. Nous y sommes fort gentiment accueillis. Quelle joyeuse ambiance ! Chacun y va de son histoire plus ou moins "salée" et ... bien arrosée...

Hélàs, il faut se séparer, il est 16 h.30; le train-train quotidien nous attend demain. Et rendez-vous est pris pour le 13 décembre 1992.

En somme, une bonne Assemblée générale dans la tradition.

Anne Honnime

Quelques souvenirs de l'A.G....



Pendant ...



après ...!

LA VIE DE L'AMICALE

E. MOREAU

"Les peuples heureux n'ont pas d'histoire", dit-on; au moins pas d'histoires, de péripéties graves. C'est sans doute le cas de l'A.P.Y., encore que quelques échos peuvent, éventuellement, faire sourire. Voici donc quand même quelques bribes de nouvelles.

UN NOUVEAU CONSEIL A ETE FORME

En fait, il ne se distingue guère de l'ancien que par des retouches. La plus importante: notre ami Amédée a trouvé quelqu'un pour s'occuper des circulations. Eh oui, notre ami Christian DUPONT effectue un stage probatoire qui sera certainement concluant.

DUPOND-DUPONT, ça ressemble furieusement aux détectives des histoires de Tintin. Mais personne ne fera "tintin" ! Notre Amédée national a donc trouvé une SOLUTION, et qu'il AIME SUREMENT à ses problèmes de circulations. Un collègue a trouvé la bonne formule: AMEDEE, FIN CHERIE (solution bénie), ce qu'on peut traduire: A MES DEFUNTS CHERIS !

Merci Amédée, merci, Christian !

LA SORTIE DU DESERT

Un retour aussi, plutôt semblable à celui de de Gaulle. Maurice BRUNO est revenu de la Boisserie et fait une réapparition marquée au sein du Conseil. Une mauvaise langue dit qu'il fallait le prier pendant 107 ans ? Du moins, va-t'il être obligé de régler sa cotisation avant la saint-Sylvestre ! - Mais l'Amicale a tant besoin de ses talents.

UN SECRETAIRE A ECLIPSES ?

Ca, ça serait plutôt une nouveauté. Notre secrétaire a-t'il vraiment un domicile fixe ? On l'annonce partout, et sur trois continents... les voyages forment, dit-on, la jeunesse d'un nouveau retraité, mais... le secrétariat suivra-t'il ?

A ce sujet, le Conseil dispose-t'il d'un secrétaire-adjoint attitré ?

ECART DE NOTRE AMI JEAN-JACQUES GRASTEAU

Eh oui, sa voiture fait parfois des écarts de conduite. Elle en a souffert, la peau du propriétaire un peu aussi, paraît-il, mais la maison Esswein a récupéré un ouvrier tout neuf.

Bonne route, Jean-Jacques !

L'APPEL AUX COMPETENCES

Notre collègue, Jean MIGNET, du Poiré, chef de travaux au Lycée technique Saint-Louis, avait effectué l'an dernier un stage professionnel complémentaire. Résultat: il est maintenant chargé, en plus, de

cours de technique appliquée à l'informatique (ou l'inverse) aux élèves de Math's Spé' de l'I.C.O. . Bref de quoi s'occuper - Mais comme l'A.P.Y. dispose de gens savants !

EXPOSITIONS ... SOUS LES DEUX FACES

Certains membres de l'Amicale exposeront ,un peu partout cette année , à Bergerac, à Niort, en nationale ; mais l'Amicale sera aussi bien présente de l'autre côté de la barricade.

Mr J.Renollaud sera juge à Sceaux ,à la Journée du Timbre ,et pourrait se retrouver élève-juré national à Niort. Didier Laporte cumule les charges : à Argentan , en mars;à Quimper,en mai; et à Laval , en octobre. E.moreau se fait vieux et est heureux de se contenter de deux départementales à la Tranche et Saint-Nazaire, avec un bout de conférence à Lorient ,en mars.

PRESENCE AUSSI DANS LA PRESSE PHILATELIQUE

Didier a donné un article au Monde des Philatélistes sur les Jeux Olympiques ;nous le lisons avec profit ..quand il paraîtra. Pour nous,il songerait ,dit-on, à étudier les stades antiques , et notamment le stade d'Athènes ,où se déroulèrent les Jeux de 1896.

DEPART-SURPRISE

Mr Jean-Pierre GAUDEMER, chargé des nouveautés,s'est vu confier par son employeur de nouvelles fonctions à la Rochelle. Fonctions qu'il assume dès maintenant . Notre ami et collègue pense pouvoir assurer quand même la charge des nouveautés pour l'année 1992 . Mais après ? Décidément la chasse aux bonnes volontés ne connaît pas de trêve !

Bonne chance quand même ! et merci ,Jean-Pierre !

RETOUR AUX SOURCES

En contre-partie ,Mr Claude Belleil est de retour à la Roche . Le magasin de Cœx serait vendu,mais la maison qu'il doit occuper à la Roche, est en cours de construction . Bah, Mr et Mme BELLEIL trouveront un toit provisoire ! Et l'Amicale y gagnera peut-être un petit coup de main supplémentaire ?

Bienvenue aux "nouveaux" yonnais !

BOUGEZ AVEC LA POSTE...

Ce n'est pas une découverte, mais aviez-vous remarqué le système d'affranchissement informatisé utilisé par la Section Locale d'Assurance-Maladie ?

Si les mentions "AFFRANCHISSEMENT / INFORMATIQUE / AUTORISATION/ N° 89.1 / 75 PARIS 14 ATAM" sont directement imprimées (en bleu) sur le support, la date et le montant de l'affranchissement sont indiqués à l'intérieur des plis, par l'imprimante rattachée à l'ordinateur.

Il serait bien surprenant de rencontrer un jour des "variétés" !

POUR OUVRIR CE DOCUMENT VOIR INSTRUCTIONS AU DOS	 MUTUALITÉ FONCTION PUBLIQUE	SECTION LOCALE D'ASSURANCE MALADIE	AFFRANCHISSEMENT INFORMATIQUE AUTORISATION N° 89.1 75 PARIS 14 ATAM	POUR OUVRIR CE DOCUMENT VOIR INSTRUCTIONS AU DOS																						
	<table border="1"><thead><tr><th>NUMERO DU PLI</th><th>DATE</th><th>AFFRANCHISSEMENT</th></tr></thead><tbody><tr><td>217700</td><td>12/12/91</td><td>2,20</td></tr><tr><td colspan="3">EXPÉDITEUR ► S.L.I DE LA VENDEE</td></tr><tr><td colspan="3">79 RUE SADI CARNOT BP 289</td></tr><tr><td colspan="3">85007 LA ROCHE/YON CD</td></tr><tr><td colspan="3">MR PAUVERT YVES</td></tr><tr><td colspan="3">6 IMP GERICAULT</td></tr><tr><td colspan="3">85000 LA ROCHE SUR YON</td></tr></tbody></table>				NUMERO DU PLI	DATE	AFFRANCHISSEMENT	217700	12/12/91	2,20	EXPÉDITEUR ► S.L.I DE LA VENDEE			79 RUE SADI CARNOT BP 289			85007 LA ROCHE/YON CD			MR PAUVERT YVES			6 IMP GERICAULT			85000 LA ROCHE SUR YON
NUMERO DU PLI	DATE	AFFRANCHISSEMENT																								
217700	12/12/91	2,20																								
EXPÉDITEUR ► S.L.I DE LA VENDEE																										
79 RUE SADI CARNOT BP 289																										
85007 LA ROCHE/YON CD																										
MR PAUVERT YVES																										
6 IMP GERICAULT																										
85000 LA ROCHE SUR YON																										

NOUS REMERCIONS SINCEREMENT LES ANNONCEURS QUI ONT EU
LA GENTILLESSE D'ACCEPTER UNE PUBLICITE DANS NOTRE REVUE.

F. MOREAU

Une seule flamme est sortie,
à CHAVAGNES-EN-PAILLERS, en
date du 11 Janvier. Cette
oeuvre de Mme Marithé Bitaud s'
avère très synthétique et peut
entrer dans bien des thémati-
ques différentes : son moulin
(anonyme), ses trois clochers
(incertains), l'esquisse d'une u
(ou rénové) il y a deux ans envi
qui deviennent connues. Y devin
Petite Maine ?



A BEAUVOIR-SUR-MER, une flamme temporaire non illustrée sera mise en service du 21 avril au 21 juin , à l'occasion des 6èmes Foulées du Gois. Certaine édition précédente de cette flamme est absolument introuvable ; alors ,attention !

000

Nous possédions un cachet identique sur 3 lignes de mars 1916, à une période où l'hôpital 42 (Collège de Jeunes Filles ,actuel C.E.S. Piobetta)et l'hôpital 24 (Institution Sainte-Marie,actuelle Ecole Saint-Louis)s'étaient pratiquement fondus en un seul établissement hospitalier, le Collège étant redevenu une école et sainte-Marie restant un hôpital. A cette date , les deux établissements semblent avoir employé indifféremment les cachets du 24 ou du 42.

11^E CORPS D'ARMÉE
HÔPITAL N°24 LA ROCHE SUR YON
14 NOV 1914

11^E CORPS D'ARMÉE
40^E TEMP N°24 LA ROCHE SUR YON

14 NOVE 1914

La marque ci-contre du 14 novembre 1914, sans autre cachet postal , se trouve sur lettre adressée au Comité des Prisonniers français en Allemagne , domicilié à Genève.

11^E CORPS D'ARMÉE
40^E TEMP N°24 LA ROCHE SUR YON

14 NOVE 1914

Comité
des Prisonniers Français
en Allemagne

Genève

Swiss

QUI POURRAIT DONNER DES PRECISIONS ?

Récemment un négociant parisien (Mr RAUX) proposait dans une vente sur offres "une enveloppe de franchise avec superbe cachet violet" "ARMÉE POLONAISE/CENTRE ANNEXE D'INSTRUCTION D'OFFICIERS/FONTENAY-LE COMTE".Ce pli adressé en franchise militaire est daté du 10 avril 1940.

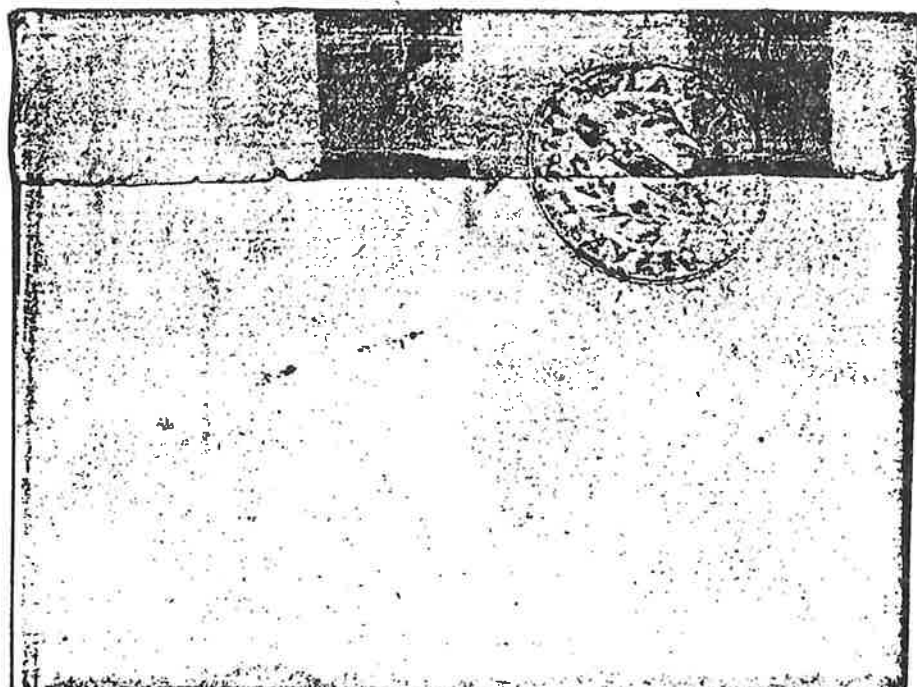
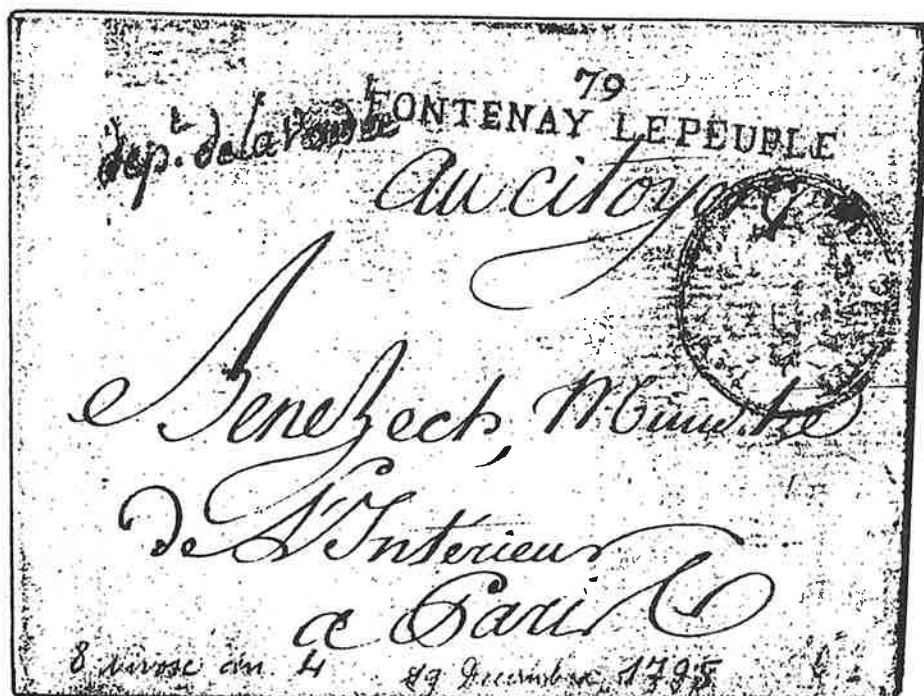


Un philatéliste -ou érudit local-pourrait-il nous donner quelques détails sur ce Centre d'Instruction qui n'a pas dû fonctionner longtemps, vu les circonstances, et qui paraît bien oublié. Où était-il domicilié ? Quelle pouvait être son importance ? Merci d'avance.

+++++

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL DE FIN 1795 SUR LA VENDEE

Nous devons à l'obligeance de Mr J.F. BISCARA, de Niort, président du G.P.C.O., de pouvoir présenter ici une lettre des autorités départementales de la Vendée (chef-lieu: Fontenay-le -Peuple) concernant la situation dans la région de Gilles-sur-Vie, en nivose 1795. Nos lecteurs apprécieront la lecture de ce document et devront convenir qu'il est encore possible de trouver d'excellentes choses même chez un négociant bien connu de tous. En cherchant bien ..



TRANSCRIPTION (orthographe comprise) de la lettre ci-contre

Fontenay-le-Peuple, le 8 nivose l'an 4
(= Décembre 1795)
de la république une et indivisible

L'Administration départementale de la Vendée
au citoyen Benezech, ministre de l'intérieur,

Citoyen ministre,

Nous croyons devoir vous communiquer une lettre que nous recevons de l'administration municipale de Gilles sur Vie en date du 29 frimaire parce qu'elle contient deux faits importants :

le premier est que Savin, l'un des chefs de division de l'armée des rebelles, dite des pays bas, a fait remettre des armes aux commandans des troupes républicaines, ce qui ne permet guère de douter qu'il soit décidé à abandonner charette.

Le second fait est que les troupes de la république commettent habituellement dans la Vendée des graves violations des lois les plus sacrées, que les cultivateurs qu'il serait de la plus grande importance de ménager et de conserver, les jettent par désespoir dans les bras de charette.

L'étonnement que causent des frais semblables doit cesser si l'on observe, l'enlèvement commandé des grains et des bestiaux que nous ne craignons pas d'appeller un pillage public. L'ordre donné à des colonnes de parcourir la Vendée, à des cantonnements de s'y établir sans pourvoir à leur subsistance et en les engageant à se les procurer eux-mêmes dans le pays, devaient nécessairement entraîner le pillage privé et tous les excès qui l'accompagnent.

Salut et fraternité
Servinquier
= Parreau
Re

IMPRIMES ET JOURNAUX EXPEDIES EN NOMBRE

Yves PAUVERT

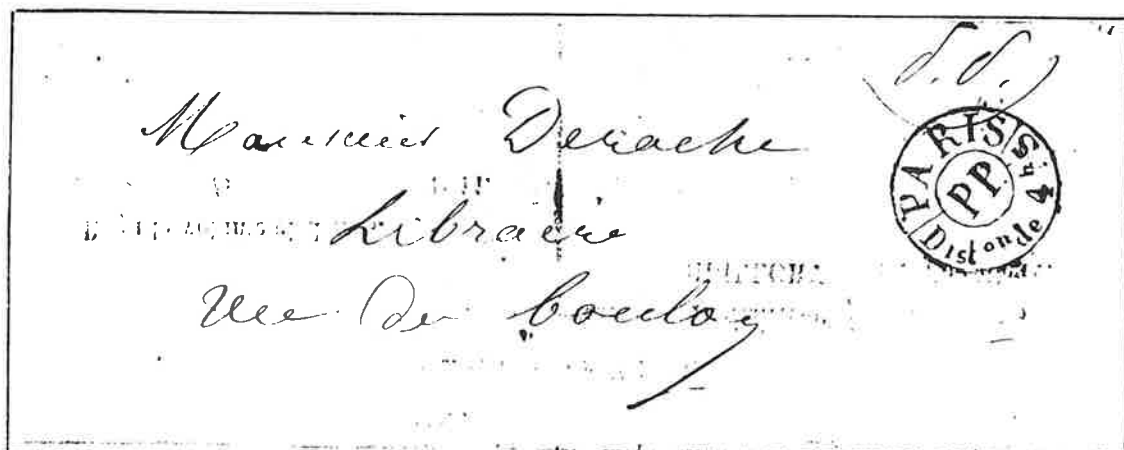
En 1979, un marcophile bien connu se lançait dans l'étude des "oblitérations" recensées pour l'envoi en nombre des imprimés, journaux, catalogues, circulaires, etc... Il envisageait même l'édition d'un ouvrage pouvant servir de base de départ aux collectionneurs de ces empreintes. En 1991, pour de multiples raisons, dont celle concernant la complexité et l'étendue de la tâche, il y renonçait.

Il est vrai que nous trouvons tous -abondamment- dans nos boîtes-aux-lettres, de nombreux plis portant la mention "PORT PAYÉ", suivie ou précédée de certaines indications de service pouvant paraître difficiles à interpréter.

Nous allons tenter d'y voir plus clair, sans aucune prétention, sans recherche approfondie et sans véritable documentation, au seul vu des enveloppes ou autres documents conservés depuis fort longtemps ou trouvés au gré de recherches personnelles. Il est donc évident que le plan adopté n'est pas le meilleur ou le plus rationnel, mais il fallait bien que quelqu'un se dévoue pour plonger dans cette montagne d'empreintes postales de toutes natures. Cette modeste étude (le mot est certainement impropre) pourra donc être truffée d'erreurs d'interprétation ! Mais nous ne souhaitons qu'une chose : faites nous connaître ce que vous possédez de différent par rapport à ce qui figure dans notre bulletin. Plusieurs articles suivront et il serait bon que les informations ainsi recueillies figurent en bonne place. D'avance merci.

LES TIMBRES-A-DATE CIRCULAIRES ET MANUELS

A l'origine, il semblerait que les journaux et imprimés expédiés en nombre étaient signalés par un timbre-à-date comportant des indications particulières. Le plus ancien en notre possession date du 25 Avril 1844 et ne fait pas apparaître la nature du pli, bien qu'il s'agisse à n'en pas douter, d'un imprimé expédié en nombre important, la mention "PP" figurant, en outre, au centre de l'empreinte postale.



SECRÉTARIAI

général

DE LA 11^e SESSION.

Congrès Scientifique DE FRANCE.

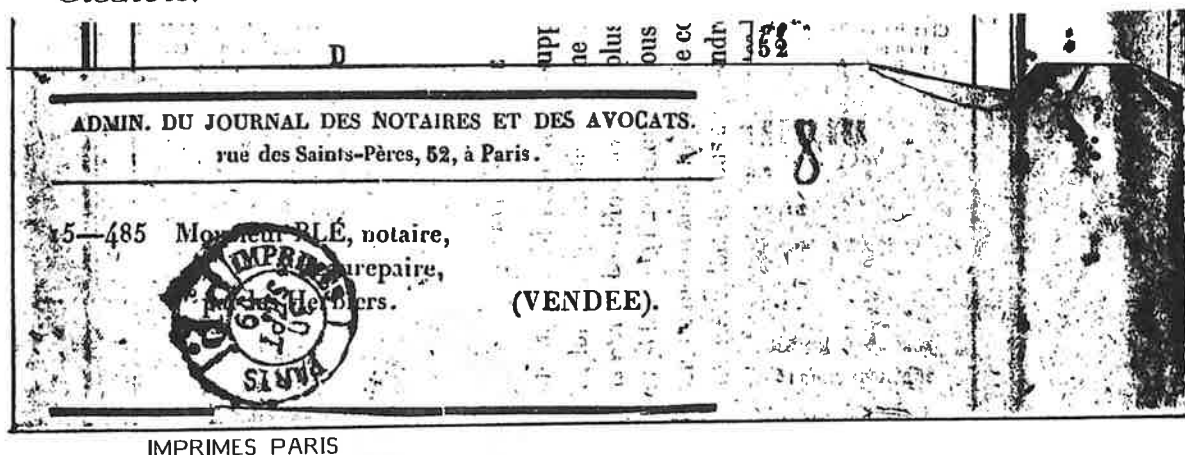
Bon pour un exemplaire du 1^{er} volume du Compte-Rendu de la Session, que M. Derache, libraire, rue du Bouloy, n° 7, à Paris, voudra bien délivrer au porteur du présent, à la disposition duquel il le tiendra pendant un an.

Angers, le 25 avril 1844.

Pour les Secrétaires-Généralx,

GUILLORY AÎNÉ, l'un d'eux.

Ce n'est qu'à la date du 30 Septembre 1859 que nous rencontrons la mention "IMPRIMES / PARIS / P.P." dans la couronne d'un timbre-à-date excentré.



IMPRIMES PARIS

Une bande sur laquelle figure "JOURNAUX / PARIS / PP 17" datée du 22 Février 1877 a été recensée. Il est à signaler que, pour la première fois, le numéro du Bureau de Poste expéditeur figure à la suite des lettres "pp"



La forme et la dimension de ces cachets ne varient apparemment pas jusqu'au début du 20ème siècle. Seule, la couleur rouge traditionnelle semble alterner avec la couleur noire rencontrée pour la première fois à la fin du 19ème siècle. Mais il existe certainement des exceptions. Toutefois, on a trouvé un cachet "ondulé" avec date du 20 Novembre 1876.



IMPRIMES/PARIS



IMPRIMES 2 PARIS



PARIS/R. DU PONT



Nous devons pourtant signaler un curieux cachet évidé figurant sur un avertissement de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre expédié à MOUCHAMPS par le Receveur des HERBIERS. En effet, il n'est plus excentré, ne comporte pas de date de départ et le plus grand cercle est festonné d'un grand "P.D", ce qui signifierait qu'expédié en "Port Du", le destinataire devait en acquitter le port à réception. Seule exception en notre possession...

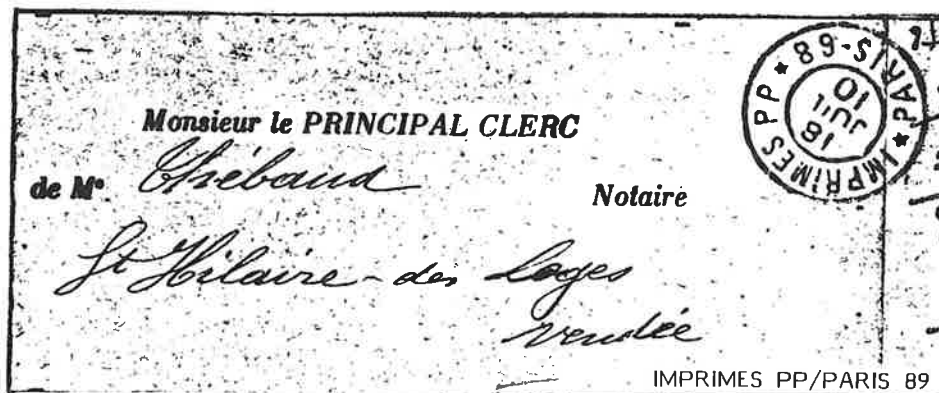


sans date

Les cachets en cause changent de forme. En effet, les documents du début de ce siècle portent aussi une empreinte à double cercle, mais le plus petit de ceux-ci n'est plus excentré. On constate également que le diamètre du cercle extérieur varie de 23 m/m pour le plus petit à 24 m/m pour le plus grand.



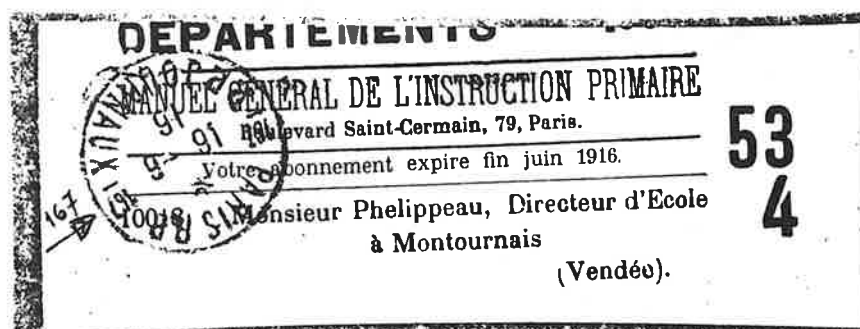
JOURNAUX/VOUZIERES PP1



Une harmonisation de principe semble apparaître un peu avant 1914 : les timbres-à-date ne comportent plus qu'un seul cercle atteignant 26 ou 27 m/m de diamètre. Bien entendu, on rencontre de nombreux cas d'utilisation d'empreintes à double cercle, mais il ne peut s'agir que d'emploi tardif ou accidentel.



grosses lettres



PARIS RP/167/PP JOURNAUX

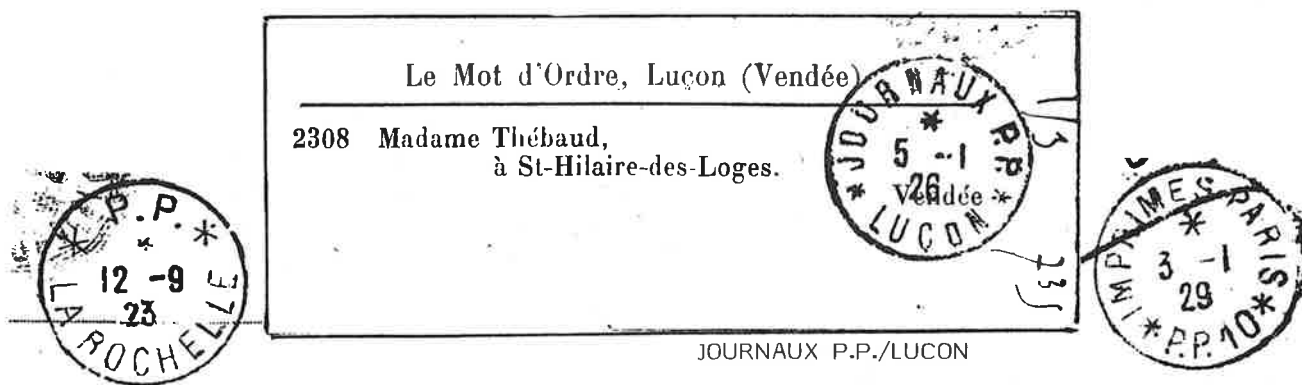


IMPRIMES/ROYAN (sans PP)



IMPRIMES/CARCASSONNE P.P.

Par contre, aucune règle précise ne semble être évidente quant aux indications contenues dans la couronne jusqu'en 1928-1929.



P.P./LA ROCHELLE

JOURNAUX P.P./LUÇON

IMPRIMES - PARIS/P.P. 10

Dès 1930, on constate également une grande diversité dans l'emplacemement des indications figurant à l'intérieur du cachet.



IMPRIMES - PARIS/P.P. 29

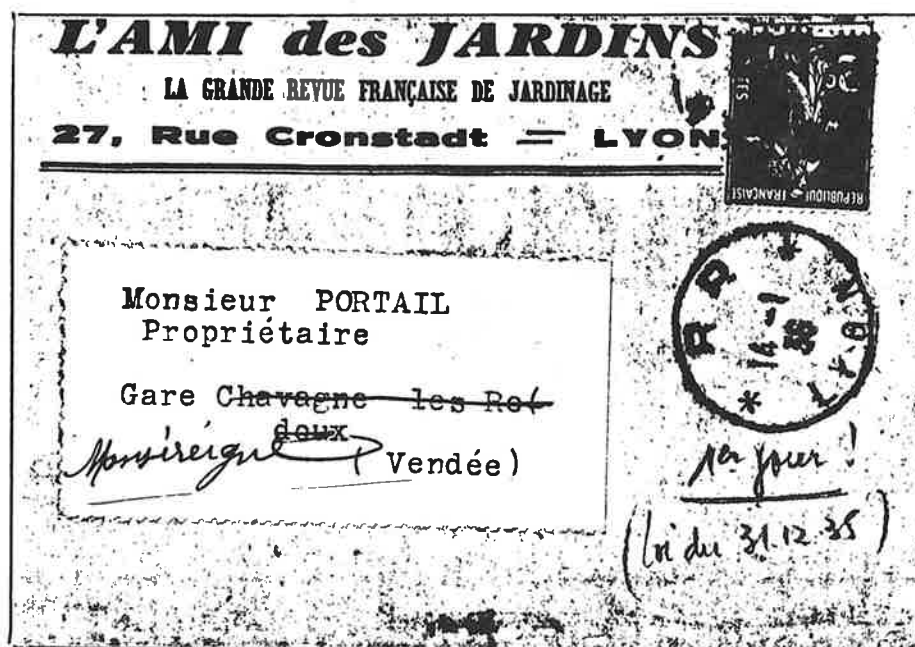


IMPRIMES - PARIS/P.P. 5

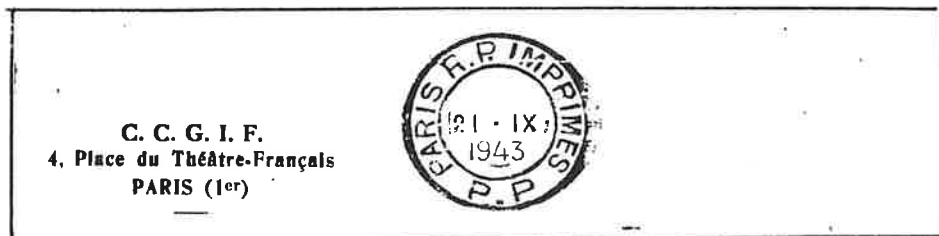


JOURNAUX P.P./ELBOEUF

Ci-dessous, à titre anecdotique, un document curieux : cachet "P.P." accompagné d'un complément d'affranchissement à 2 centimes. En effet, le changement de tarif qui entra en vigueur ce 14 Janvier 1936 (loi de finances du 31/12/1935) eut pour conséquence l'augmentation de 2 cts pour chacun des envois en port-payé.



Il semblerait même qu'on se soit servi de machines à oblitérer après avoir ôté les lignes ondulées qui accompagnaient habituellement les empreintes.



PARIS R.P. IMPRIMES/P.P

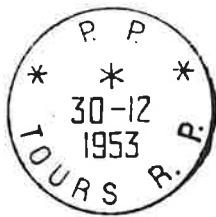


P.P./PARIS XVIII (sans date)

Puis, dans la période semi-moderne, aucune instruction -s'il en existe- ne semble avoir été suivie en ce qui touche l'emplacement des indications habituelles.



JOURNAUX P.P. (ANGOULEME)



P.P./TOURS R.P.



P.P. PARIS TRI ET DISTRIBUTION/IN



P.P. ST MAIXENT L'ECOLE



P.P. JOURNAUX/ST ETIENNE R.P.

Enfin, le numéro du département d'origine précède normalement le nom de la ville où se trouve le Bureau expéditeur.



P.P. JOURNAUX/53. MAYENNE



P.P./85 LES SABLES D'OLONNE

Et, pour en terminer, nous avons eu la surprise de découvrir, en décembre dernier, un "PORT PAYE" indiqué en toutes lettres sur une enveloppe contenant un "imprimé", en l'occurrence, le catalogue de vente sur offres de la Maison SUREVAL à Paris. Affaire à suivre ...



MR. YVES PAUVERT
6 IMPASSE GERICAULT
95000 LA POICHE SUR YON

Quant à connaître la raison de l'affranchissement du pli ci-dessous,
j'avoue bien humblement qu'elle m'échappe complètement...

R ST GILLES-VAL
N° 698

REGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

Bureau de *N. Gilly/ni* (Dép' d *Vendée*)

M. *ami Pillaud*, Notaire
à *7^{te} Hermine*

16 * 16
25c
25c
16 * 16
16 * 16
16 * 16
16 * 16

... lorsqu'on la compare avec une lettre également recommandée de la même période, mais non affranchie !

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

(Lois des 15 Juillet 1914, art. 23, 1^{er} Juillet 1916, art. 18, et 31 Juillet 1917, art. 51.)

R BLOIS
N° 283

AR

Personnelle.

M. *Jamé la Marquise de Chauvel*

Le **LE CONTROLEUR**
des Contributions directes.

à *Rilly-la-Montagne*
Vendée

Départ' d *Loiret*

Mod. N° 1
3 15
22-4
LOIRET

Timbre a date
du bureau d'expédition

107 * BLOIS
LOIRET

On remarque également un changement d'importance à compter de 1922 (suivant mes sources...) : le cachet "P.P." n'est plus suivi systématiquement de la mention "PARIS". Il semblerait que ce soit la Direction de chaque département qui ait été chargée dorénavant d'apposer cette marque sur les documents postaux administratifs, puis de les répartir entre les Bureaux intéressés.

MODÈLE n° 4. CONTRIBUTIONS DIRECTES.

(LOIS DES 15 JUILLET 1914, ART. 23, 1^{er} JUILLET 1916, ART. 18, ET 31 JUILLET 1917, ART. 51.)

Lc *Contrôleur*
des Contributions directes,
G. Fourcade
Monsieur de Larocque Laborie
Propriétaire industriel Rue du Département
à Fontenay-le Comte
Départ^t d. *Vendée*

Personnelle.

Mod. 1404. — Oberthur, Rennes.

Fontenay-le-Comte
2030
14
28
Vendée
Timbre d'impôt
au bureau d'expédition.

IMPRIMERIES
PR. NOY
ROCHE-S.S.
d'affranchissement.

MODÈLE N° 5. 6 CONTRIBUTIONS DIRECTES.

(LOIS DES 15 JUILLET 1914, ART. 23, 1^{er} JUILLET 1916, ART. 18, ET 31 JUILLET 1917, ART. 51.)

R *LESAUNIER*
N° 1

AR *Personnelle.*
Monsieur Pury Jules
Conseiller de Préfecture
honor le Laminé
Départ^t d.

CONTRIBUTIONS DIRECTES
Le Contrôleur
des Contributions directes,
Contrôle de Voiteur

LESAUNIER
15
50
19
19
Timbre d'impôt
au bureau d'expédition.

LESAUNIER
JOURNÉE
PR. NOY
ROCHE-S.S.
d'affranchissement.

1996. — 5.

**S. A. Imprimerie Vendéenne
LIBRAIRIE DE L'ETOILE**

1, Rue Georges-Clemenceau
85000 LA ROCHE SUR YON
- Téléphone : 51.37.01.69

REGISTRÉS ET FOURNITURES
DE BUREAU

CLASSEURS et ALBUMS

MATERIEL PHILATELIQUE

CARTES DE VISITE,
FACTURES etc

TOILES, Peintures, pinceaux,
Fournitures pour le dessin.


AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE
A.P.Y. listez-vous...
déterminez-vous, faites de la vraie philatélie...
à LA ROCHE-SUR-YON


POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch
LA ROCHE-SUR-YON
Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier
des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon
Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



**JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU**

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.46.12

Express Service

Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 **leblanc**
saunierduval

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine
Tél. : 51.37.61.09

FOCH

ASSURANCES

ASSURANCES
et
PLACEMENTS

Bureaux à LA ROCHE SUR YON:
20, Rue Foch

Tél: 51.36.24.16

Fax: 51.46.24.37


LE RETRO


SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon Tél. 51.62.18.14

UN MYSTERE A ECLAIRCIR...

Yves PAUVERT

Il nous reste suffisamment de mémoire scolaire pour nous souvenir que, le 24 février 1848, LOUIS-PHILIPPE fut contraint de s'enfuir en Angleterre. La République fut proclamée. La "Monarchie de Juillet" s'acheva et, encore une fois, le nom de BOURBON-VENDEE attribué à notre Ville depuis le 10 juillet 1815 disparut des empreintes postales.

Dès le 29 février 1848, le Maire demanda au nouveau Gouvernement provisoire que la Ville reprenne le nom de son fondateur, NAPOLEON. C'est ainsi que, par décret du 18 mars 1848, l'appellation de BOURBON-VENDEE fut remplacée par celle de NAPOLEON-VENDEE, le nom du département étant ajouté à celui de l'illustre empereur afin de faire la distinction avec le nom de NAPOLEON (tout court) en vigueur avant la Première Restauration.

Tout-à-fait par hasard et sans l'avoir remarqué "au premier coup d'oeil", nous avons acquis récemment un pli de cette époque, posté dans notre Ville à destination de SAINTES.

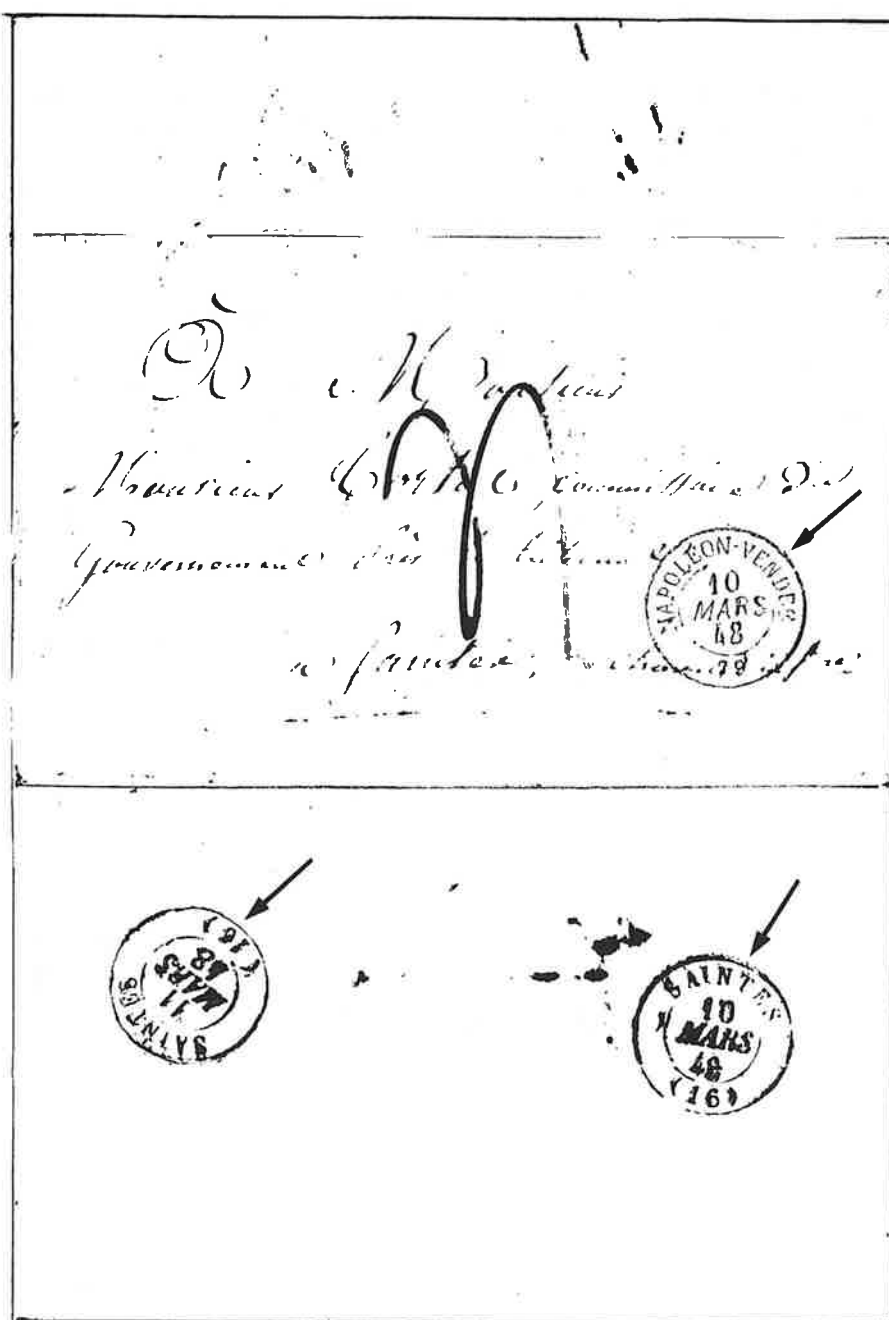
Avec surprise, nous constatons alors que cette lettre, datée de NAPOLEON-VENDEE par son auteur le 10 mars 1848,

Napoleon Vende le 10 mars 1848.

Mon Bon ami

*etant a voir la pèche de l'étranger de Radiale
le 8 de ce mois, M^{me} Meunier reçoit la lettre de
Monsieur Enole qui lui annonce le malheur
qui vous a tant frappé, la notice du même
jour m'a confirmé dans l'effrayant que
j'avais d'après votre première lettre à mon Dieu,
mon ami, elle vous a grandi de quelques temps*

était postée le même jour, oblitérée d'un timbre-à-date portant le nom de
NAPOLEON-VENDEE,



arrivée à SAINTES ce 10 mars et distribuée le 11 mars 1848.

Or, nous possédons l'original de ce fameux décret où il est bien précisé que "...la Ville de BOURBON-VENDEE portera désormais le nom de NAPOLEON-VENDEE..." suivi de "Fait à Paris, en Conseil de Gouvernement, le 18 mars 1848".

(130)

N° 128. — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE,

Vu la lettre du 29 février dernier, par laquelle le maire de Bourbon-Vendée (département de la Vendée) demande que cette ville reprenne son nom de *Napoléon*;

Considérant que ce vœu se recommande par des souvenirs glorieux,

DÉCRÈTE :

La ville de Bourbon-Vendée portera désormais le nom de *Napoléon-Vendée*.

Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, en conseil de Gouvernement, le 18 Mars 1848.

Les Membres du Gouvernement provisoire,

Signé DUPONT (de l'Eure), ARAGO, ALBERT, Ad. CRÉMIEUX, FLOCON,
GARNIER-PAGÈS, LAMARTINE, LOUIS BLANC, LEDRU-ROLLIN,
MARRAST, MARIE.

N° 129. — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DÉCRÈTE :

Un monument sera élevé au maréchal *Ney*, sur le lieu même où il a été fusillé.

Fait en conseil de Gouvernement, le 18 Mars 1848.

Les Membres du Gouvernement provisoire,

Signé DUPONT (de l'Eure), LAMARTINE, ARAGO, Ad. CRÉMIEUX,
LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGÈS, MARIE, MARRAST, LOUIS
BLANC, FLOCON, ALBERT.

Comment fut-il donc possible :

- de dater une lettre avec sa future appellation,
- de fabriquer, puis de disposer d'un timbre-à-date portant le futur nom de la Ville,

au moins 8 jours AVANT la date du Décret prenant la décision de baptiser celle-ci du nom de NAPOLEON-VENDEE, les dates d'arrivée et de distribution à SAINTES figurant au verso ne permettant pas de penser qu'il puisse s'agir d'erreurs... collectives.

Si un lecteur peut nous donner une explication plausible et rationnelle, nous nous rendrons à l'évidence, mais pour l'instant ... mystère !

Yves PAUVERT

LE COURRIER VENDEEN "INADMIS" AU TRAVERS DE LA LIGNE DE DEMARCATION

(JUILLET 1940-NOVEMBRE 1942)

Maurice BRUNO

RAPPEL HISTORIQUE

La situation militaire au lendemain de la signature de l'armistice, le 22 Juin 1940, préfigurait le futur tracé de la ligne de démarcation qui allait couper la France en deux à partir du 25 Juin.

Il s'agissait, pour Hitler, de délimiter le terrain conquis par l'armée allemande, en y ajoutant, pour des mesures de sécurité, la partie du territoire comprenant la côte atlantique jusqu'à la frontière espagnole ; puis d'isoler la partie occupée du pays de manière à empêcher la fuite vers l'extérieur de nouvelles pouvant intéresser la conduite de la guerre.

Partant d'Amèguy (Basses-Pyrénées) cette ligne longeait par l'Est les R.N. 133 et 132 pour gagner Mont-de-Marsan et Langon et s'infléchir ensuite, à l'Est, en se tenant à 20 kilomètres environ de la voie de chemin de fer Libourne-Tours ; puis elle traversait le Cher à Bléré et rejoignait Moulins par Vierzon en laissant Bourges et Nevers en zone occupée. Après, la ligne franchissait la Loire en remontant vers le Jura et s'incurvait au-dessous de Dole pour contourner Gex par le Sud et s'élever vers la frontière suisse qu'elle atteignait aux alentours de Pougny (Ain), s'arrêtant ainsi à la limite de la Haute-Savoie qui était sous occupation italienne.

C'était un tracé très fantaisiste qui ne respectait ni la géographie, ni les limites départementales et qui avait été décidé à la volonté des Allemands après d'infinies discussions avec les représentants du gouvernement. La fixation fut ratifiée le 4 Juillet 1940 à Wiesbaden où siégeait la délégation française d'armistice ; mais la mise en place de tout le dispositif nécessaire à sa fermeture demanda un certain délai, et le barrage postal commença à fonctionner vers le 18 Juillet, pour être total le 31 Juillet.

Cette barrière, de plus d'un millier de kilomètres, était une véritable frontière qui séparait ainsi la partie de la France soumise à l'administration d'un gouverneur militaire issu de la Wehrmacht, de l'autre, dite libre, dépendant de l'autorité du maréchal Pétain, mais placé plutôt en liberté surveillée.

On ne pouvait franchir cette ligne qu'à des points de passages officiels à l'aide d'un laissez-passer délivré par les autorités allemandes dans les bureaux installés à Paris, Bordeaux, Angers, Moulins, Chalon-sur-Saône et Nancy, pour aller de zone occupée en zone libre ; dans l'autre sens, il fallait s'adresser à La Réole, Moulins-la-Madeleine et Tournus.

C U I S I N E S

André Gilbert

BULTHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

pour librement cuisiner

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

**TAILLANDIERS
PHILATELIE**

65, rue de la Roquette 75011 PARIS TEL. 47.00.97.71
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER ABONNEMENT**

trimestriel

**"CONTACTS
PHILATÉLIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

**REMISE
DE 25%**
POUR LES SOCIÉTÉS
SUR LE MATÉRIEL
PHILATÉLIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES

ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.



Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

Hôtel Restaurant* du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

-J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ÉLECTRONIC
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



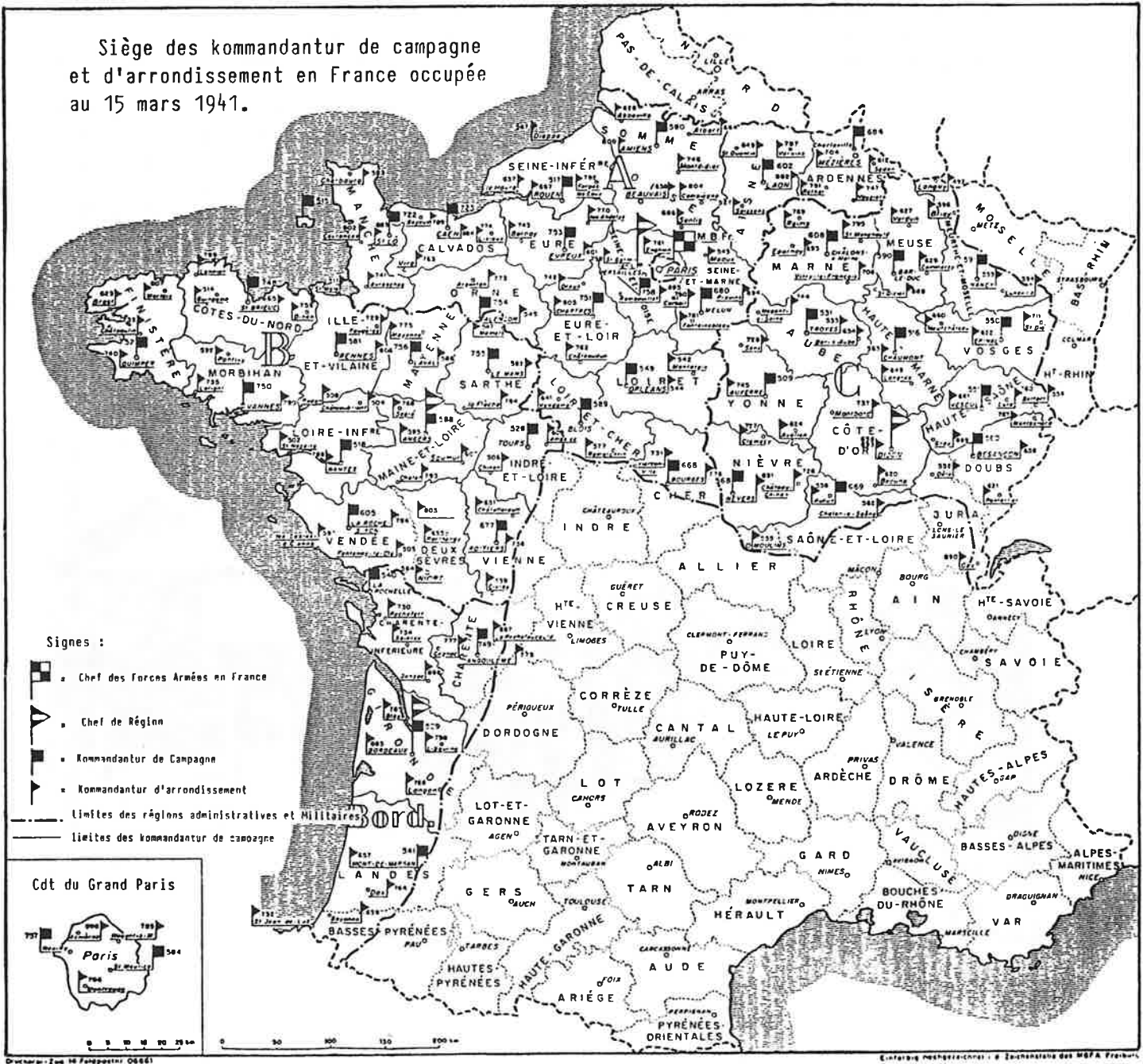
rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

LA LIGNE DE DEMARCATION ET LE SIEGE DES KOMMANDANTUR EN FRANCE OCCUPEE

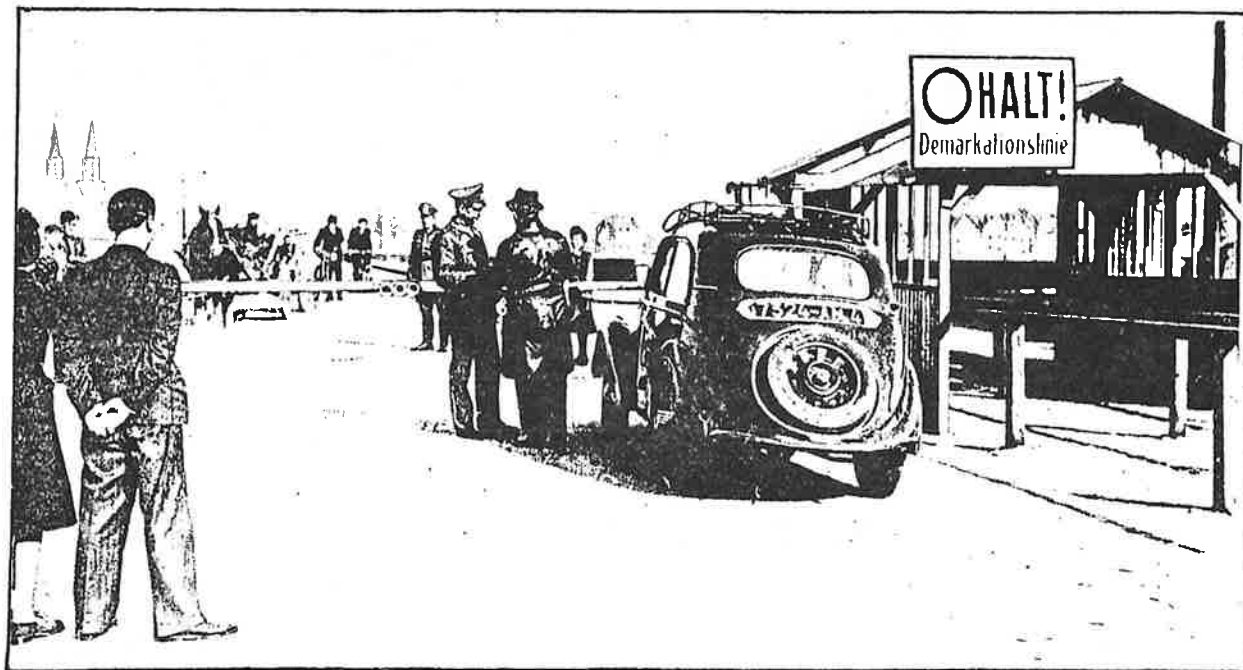
Siège des kommandantur de campagne
et d'arrondissement en France occupée
au 15 mars 1941.



Le 18 juillet 1940, le commandant en chef de l'armée allemande, Von Brauchitsch, promulguait une ordonnance concernant les services des postes, télégraphes et téléphones dans le territoire occupé de la France qui interdisait, entre autres, les relations postales au-delà des limites du territoire occupé ; cependant, la réglementation ne fut publiée au journal officiel allemand en territoire occupé que le 31 juillet 1940 pour entrer en vigueur à partir du 1er août.

En conséquence, dans cette seconde quinzaine de juillet, le courrier passa quand même mais de façon inégale, pour être bien souvent arrêté puis interrompu à la fin du mois.

Au cours de cet été 1940, un nombre considérable de Français, loin de leur foyer, étaient avides de nouvelles. Un abondant courrier submergea alors, en quelques jours, les bureaux, surtout ceux proches de la ligne de démarcation. Les lettres ainsi stoppées furent, avant d'être retournées aux expéditeurs (si une mention en indiquait l'origine), frappées d'une marque dont la plus fréquente est INADMIS, mais les empreintes sont d'autant plus nombreuses que les receveurs devaient se tirer d'affaire à leur propre initiative et selon les possibilités locales.



Poste de franchissement de la ligne, à Moulins (Allier)

La Chaize-le-Vicomte - 30 juillet 1940

GARAGE A. LIARD

LA CHAIZE-LE-VICOMTE (Vendée)

Téléphone 8

Monsieur DETHIERE Albert

Place du Fer à Cheval

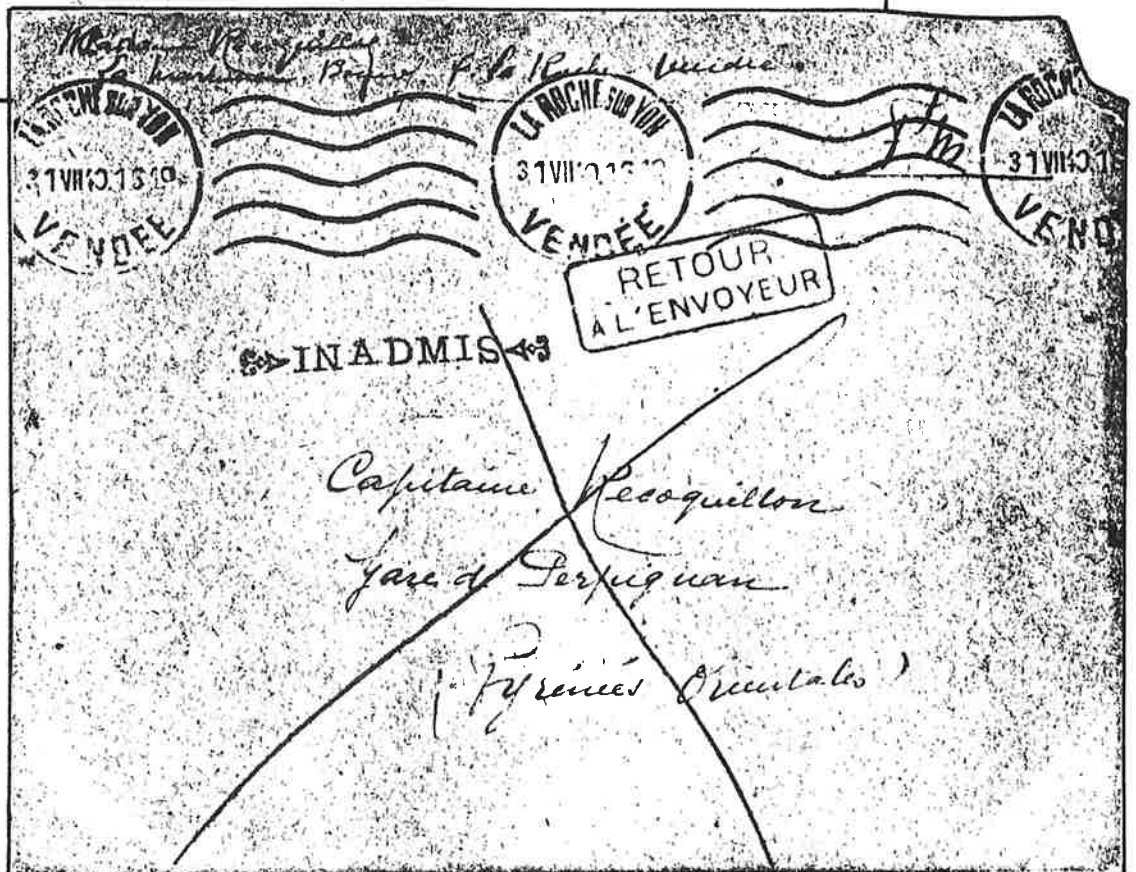
Avenue de Muret

a TOULOUSE

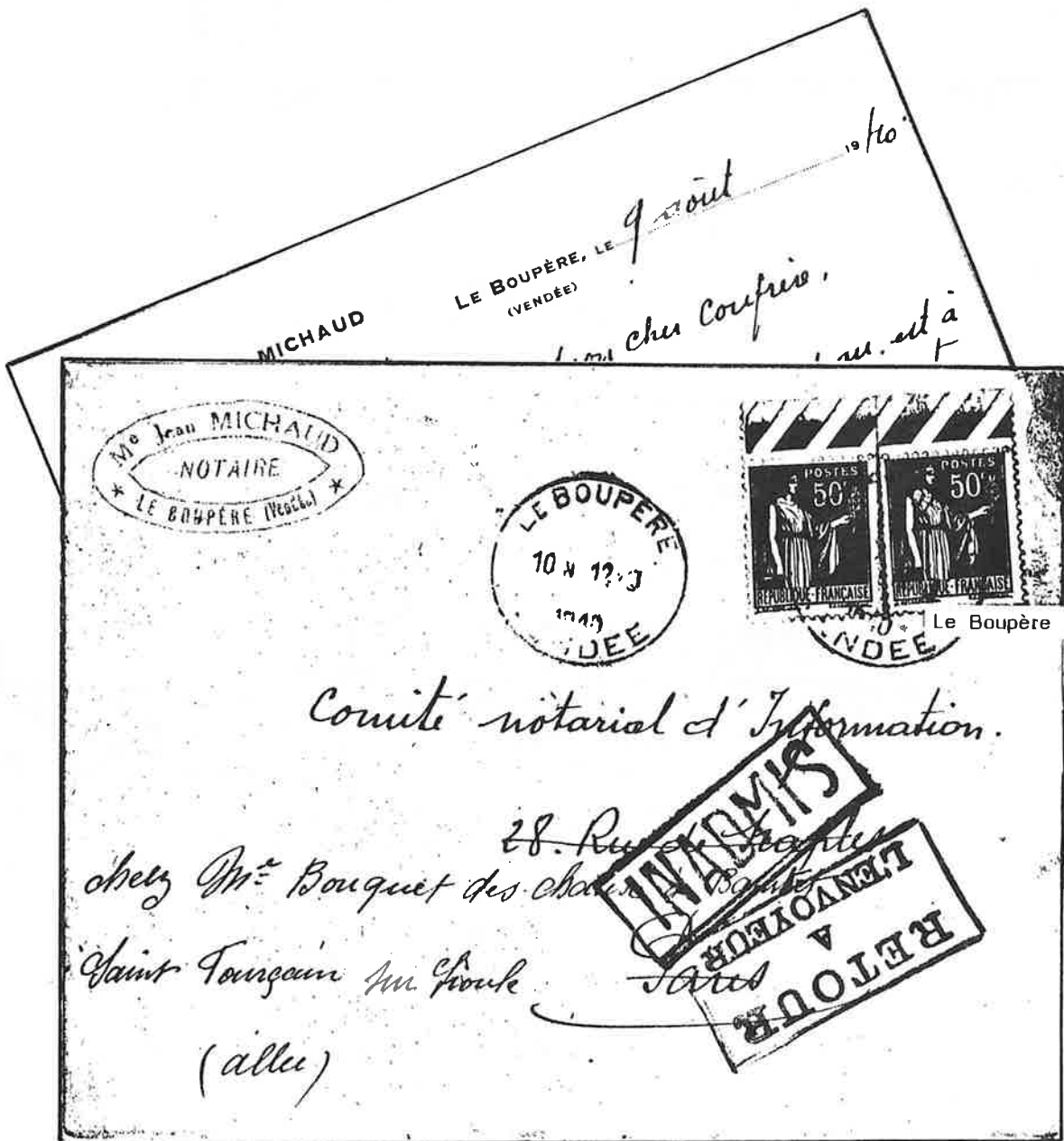
(Hte Garonne)

RETOUR
A L'ENVOYEUR

IN ADMIS



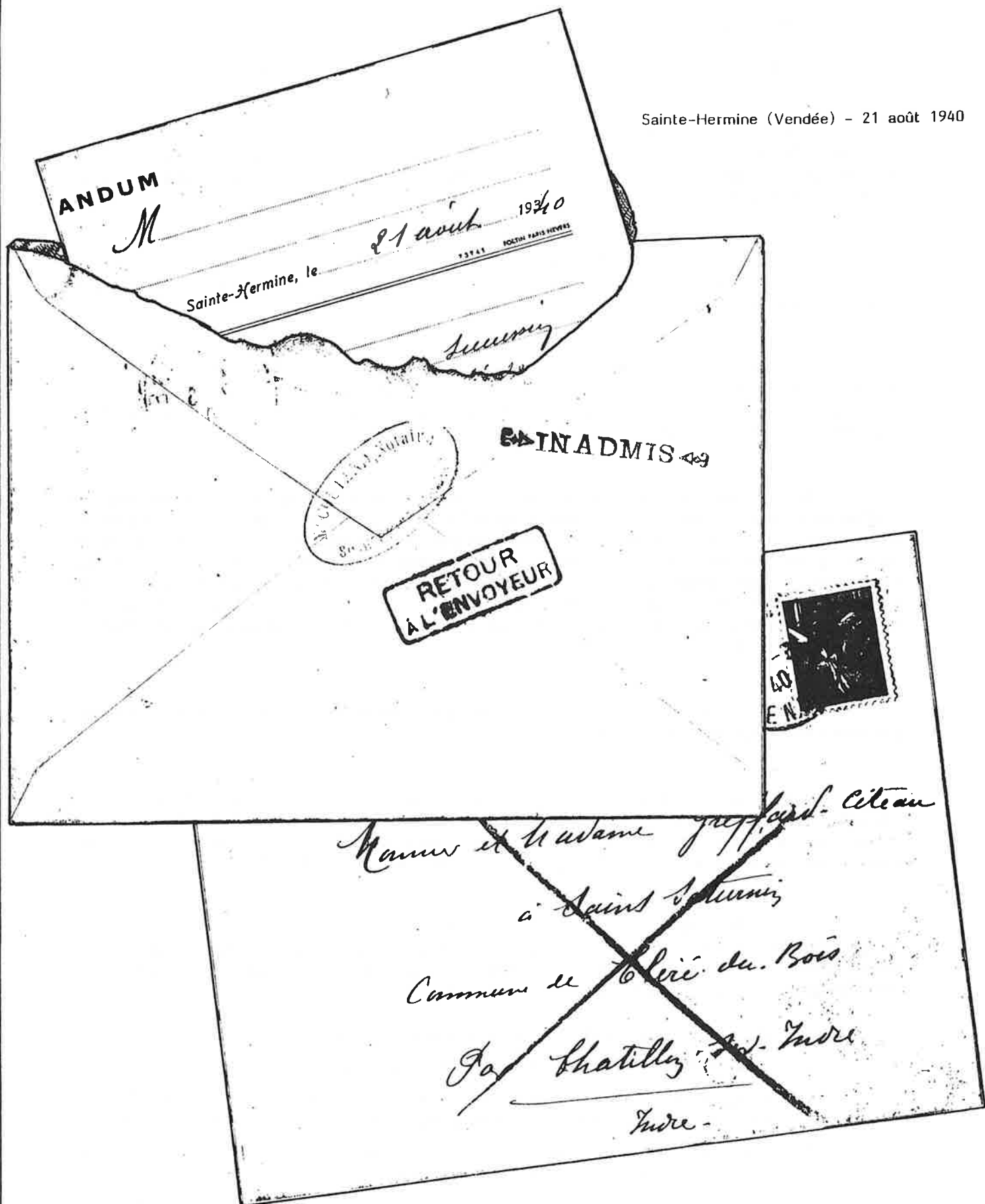
La Roche-sur-Yon - 31 juillet 1940



Le Boupère - 12 août 1940

au dos, cachet :
Paris rue La Boétie - 17 août 1940

Sainte-Hermine (Vendée) - 21 août 1940



Après l'interdiction des relations postales entre la zone occupée et la zone libre, des négociations s'engagèrent entre les gouvernements français et allemand pour mettre au point un règlement permettant un échange de correspondance entre les familles résidant de part et d'autre de la ligne de démarcation.

Par une note datée du 23 Septembre 1940, la Direction de l'Exploitation Postale informait le public que les autorités allemandes d'occupation venaient d'admettre la circulation quotidienne, vers chaque zone, de cartes postales spéciales destinées à renseigner les familles sur la situation de leurs parents.

Ces cartes étaient fabriquées et mises en vente exclusivement par les soins de l'administration ; mais en raison des difficultés d'approvisionnement, elles furent imprimées sur du carton de médiocre qualité et de couleurs différentes.

La vente eut lieu, à partir du 26 Septembre, dans les bureaux et établissements de poste, bureaux de tabac et par les facteurs ruraux au cours de leurs tournées, et ce, au fur et à mesure de la fabrication. Il ne pouvait être délivré plus de dix cartes au même acheteur.

De sévères restrictions étaient imposées car la correspondance ne pouvait s'effectuer qu'à l'aide de ces cartes qualifiées de familiales, présentant au recto la reproduction d'un timbre-poste sans indication de valeur ; au verso figuraient quatre lignes d'instructions et treize comportant différentes formules, en partie imprimées, ayant trait à la vie quotidienne, à l'amitié, que l'expéditeur devait compléter dans des conditions très strictes. Le prix de vente était fixé à 0,90 F. (0,80 pour l'affranchissement et 0,10 pour le carton) ; aucune adjonction de timbre-poste n'était admise.

Au cours du mois d'Avril 1941, à la demande des autorités allemandes, la couleur crème devint obligatoire.

Les cartes étaient recueillies dans toutes les boîtes du territoire. Les bureaux de dépôt devaient s'assurer de l'authenticité des formules employées et vérifier que la correspondance répondait aux conditions requises. Toute carte irrégulière était renvoyée à l'expéditeur frappée de la mention INADMIS.

Par une note du 4 Décembre 1940, parue au Bulletin Officiel du 31 Décembre, la direction de l'exploitation postale rappelait aux directeurs régionaux, départementaux et de lignes d'ambulants, que seules seraient admises les cartes conformes aux prescriptions suivantes :

- "1 - La correspondance doit être de caractère familial ;
 - 2 - Rien ne doit être écrit en dehors des lignes ;
 - 3 - En regard des mentions imprimées, peuvent seules, être ajoutées les indications manuscrites se rapportant directement à ces mentions ;
 - 4 - Si les mentions imprimées sont biffées, la ligne ou portion de ligne sur laquelle elles figurent doit rester en blanc ;
 - 5 - Seules, les deux dernières lignes sont réservées à la correspondance familiale libre.
- Aucune adjonction de timbre-poste n'est admise."

FRANCE
123 H
PRIX DE VENTE
4.90
CARTE POSTALE

EXPÉDITEUR
Monsieur Rouquillon
La Martinière
Bourg. P. la Roche
(beudes)

DESTINATAIRE
Madame Thérèse
St la famille
Institution publique
Rue Jolie
à Clermont-Ferrand
A. ENNEXLUR. Goum

INADMIS

La Roche-sur-Yon - 23 janvier 1941

Après avoir rempli cette carte, elle sera réservée à la correspondance d'ordre familial, biffer les indications inutiles. Ne rien écrire en dehors des lignes.
ATTENTION: Toute lettre ou carte ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

Le Bourg. P. la Roche le 23 janvier 1941

Nous sommes en bonne santé mais elle a été un peu fatiguée.
peu malade par des légèrément, gravement malade, blessé rhumatisme
sub prisonnier
désolé sans nouvelles.
de La famille prend part à votre va-bien.
malheur et toutes attristes, besoin de provisions d'argent.
nouvelles, bagages. est de retour à
Yvonne travaille à Collège et au lycée. va-entrer
à l'école de nous sommes heureux de savoir le succès de a été reçu
Dédé et souhaitons à Jeanne beaucoup aller à de vacances le au lycée
Donnez nous de vos nouvelles et pleins bis à vous
Croyez à nos sincères condoléances et à notre amitié très sincère.
Affectueuses pensées. Baisers.
Signature,
E. Rouquillon.

INADMISSIBLE
FRANCE

RETOUR A L'ENVOYEUR

6002 EXPÉDITEUR

PRIX DE VENTE 0,90

CARTE POSTALE

1941

DESTINATAIRE

1941

Madame Renou
à Lesson
par Benet
l'envoi

Soldat Renou Robert
18 rue St Y. 1^{er} C^{ie}
Caserne. Verdun
Paris (Hauts de Seine)

6002 = bureau de Benet

Après avoir complété cette carte strictement réservée à la correspondance d'ordre familial, effacer les indications inutiles — Ne rien écrire en dehors des lignes.

ATTENTION. — Toute carte dont le libellé ne sera pas uniquement d'ordre familial ne sera pas acheminée et sera probablement détruite.

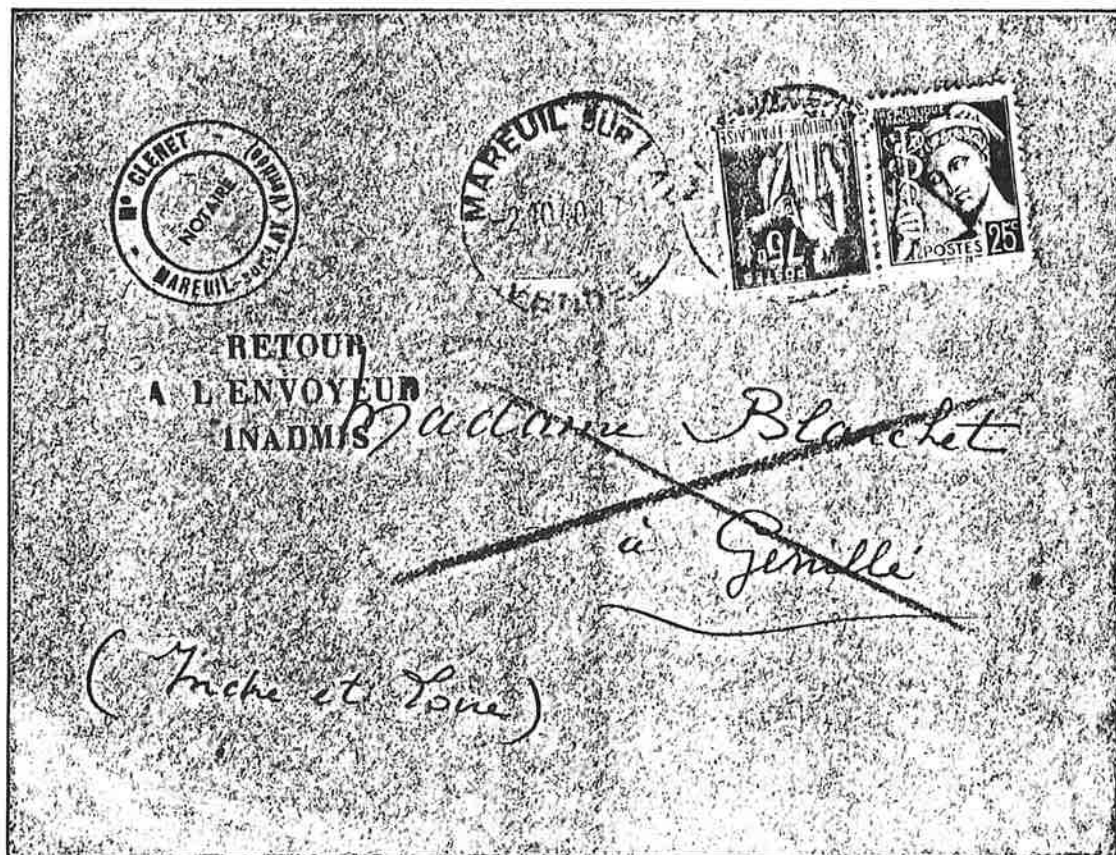
Lesson, le **21 janvier 1941**

Mais saches-tu en bonne santé **fatigué**
légèrement, gravement malade, blessé.
tué **prisonnier.**
décédé **cabine d'aviation** **pas touché** **de nouvelles.**
de toi **La famille** **va bien.**
besoin de provisions **d'argent.**
nouvelles, bagages. **est de retour à**
travaille à **va entrer**
à l'école de **a été reçu**
aller à
Je attends toujours si tu as eu les nouvelles et
la permission sera nous aide le temps sans cesse
Affectueuses pensées. Baisers. **De tes parents** **Signature** **Renou**

La question avait été posée de savoir s'il était permis d'ajouter sur les cartes postales familiales, à la suite des mentions "Affectueuses pensées, baisers", un complément de texte manuscrit se rapportant à ces mentions. Une note du 23 Janvier 1941 de l'exploitation postale répondit par la négative et précisait que les instructions données précédemment concernant le contrôle des cartes postales familiales devaient être appliquées à la lettre.

Malgré les prescriptions de la note du 23 Septembre 1940 de l'exploitation postale qui précisait que les autorités allemandes autorisaient, entre les deux zones, l'échange de correspondance à l'aide de cartes postales spéciales à l'exclusion de tout autre mode d'expression, des lettres étaient cependant adressées, sous enveloppe cachetée, à des correspondants résidant de l'autre côté de la ligne de démarcation ; aussi étaient-elles impitoyablement retournées à l'expéditeur.

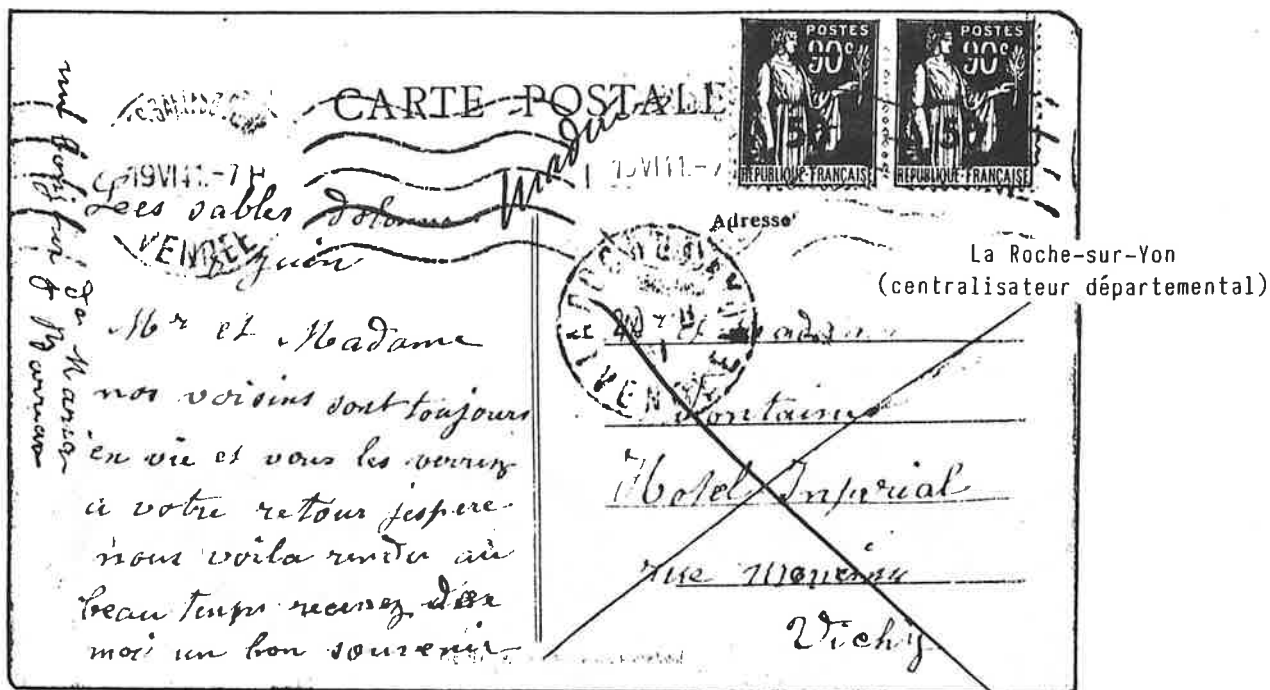
Mareuil-sur-Lay - 2 octobre 1940



au dos :
cachet Tours-gare - 4 octobre 1940

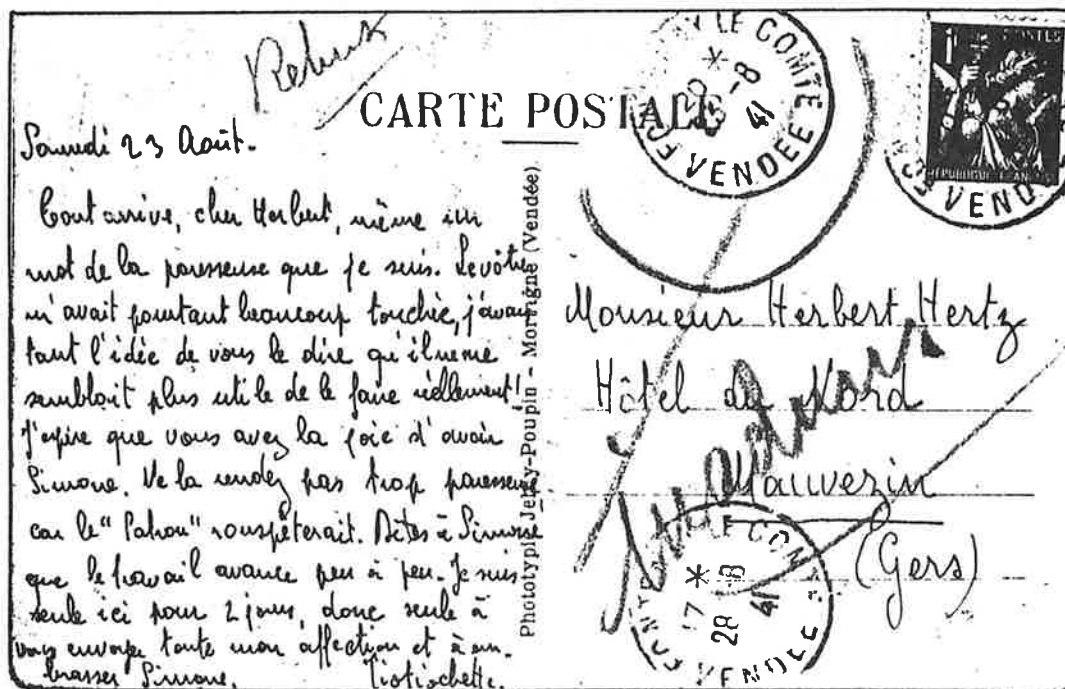
Ces cartes postales illustrées ne purent être acheminées car elles ne répondaient pas aux prescriptions de la note circulaire de la Direction de l'Exploitation Postale du 23 Septembre 1940, rappelée et confortée par celle du 4 Décembre. Ces deux notes stipulaient, entre autres, que les cartes familiales étaient le seul mode de correspondance autorisé entre les deux zones.

Les Sables-d'Olonne- 19 juin 1941



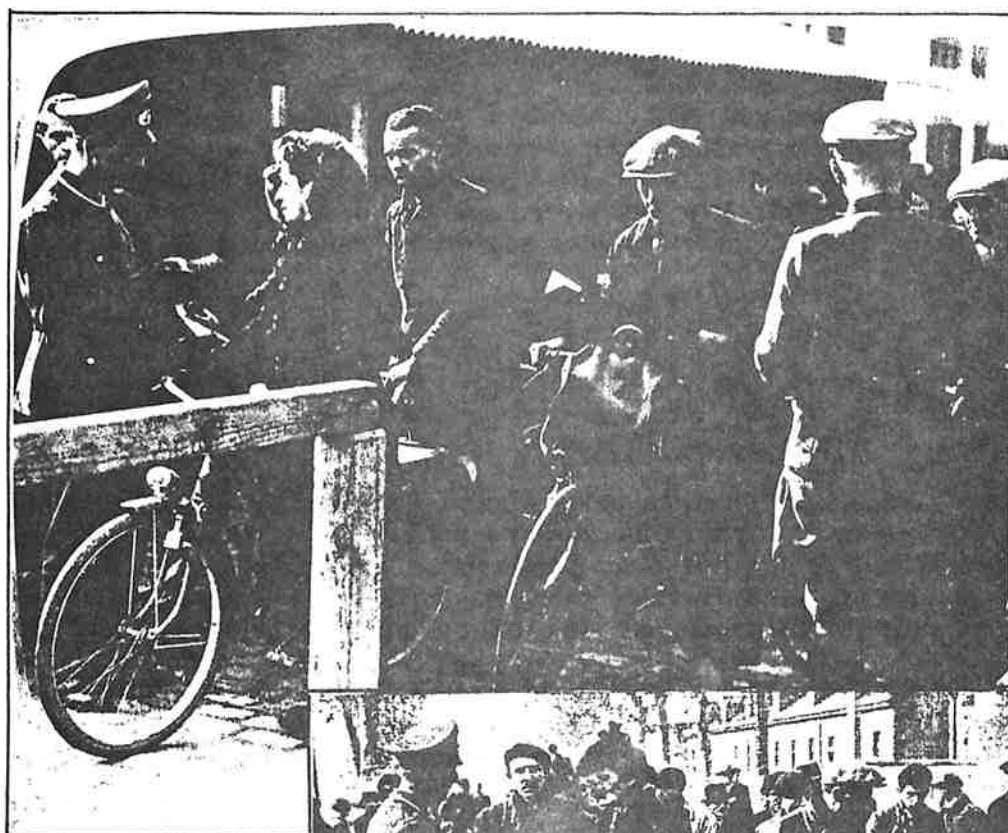
au dos : vue de la plage et du remblai

Fontenay-le-Comte - 23 août 1941



au dos : vue de la forêt de Mervent

Postes de franchissement de la ligne



Photos extraites des ouvrages de Rémy : "La ligne de Démarcation"

OUVERTURE DE LA LIGNE DE DEMARCATION

L'occupation généralisée de Novembre 1942, rendait inutile la ligne de démarcation et annulait la réalité d'une zone libre ; mais il y eut pourtant une différence officielle de régime entre les deux zones, et on continuait à relever dans les textes la distinction : zone occupée, zone non occupée, car, dans cette dernière, si la France restait théoriquement souveraine, elle avait pratiquement cessé de l'être.

En tout cas, le 28 Février 1943, la Délégation française pour les Transmissions annonçait que la ligne de démarcation serait ouverte le 1er Mars.

Cependant, les autorités allemandes continuaient à exercer un contrôle des correspondances, mais qui était loin d'être général ; il revêtait surtout un caractère symbolique qui se limitait à un prélèvement quotidien, par un officier allemand, d'une dizaine de sacs dans les gares de Paris et de Bordeaux où était centralisé le trafic postal à l'aller comme au retour, d'une zone à l'autre.

Le courrier transitait ensuite par les points de passage de Moulins et de La Réole sur les wagons-poste français ; quant aux lettres retenues pour vérification, elles étaient rendues 24 heures après à la Poste française, revêtues, en principe, d'une bande gommée.

L'amélioration obtenue dans le domaine postal portait donc sur :

- le remplacement des cartes interzones par des lettres et des cartes postales ordinaires, et cela sans restriction ;
- la suppression de l'obligation d'envoyer la totalité du courrier à la Briefprüfstelle remplacée par un simple prélèvement effectué en gare de Paris ou en gare de Bordeaux ;
- la substitution des P.T.T. français à la Feldpost, pour le transport du courrier entre Paris et Moulins et entre Bordeaux et La Réole.

A la fin de l'année 1943, l'Armee**feldpostmeister**^(*) autorisait l'ouverture au trafic postal de quatre nouveaux points de passage de la ligne :

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| - Chalon-sur-Saône | sur la ligne P.L.M. ; |
| - Vierzon | sur la ligne Paris-Toulouse ; |
| - Montpon-sur-Isle (Dordogne) | sur la ligne Bordeaux-Limoges-Lyon ; |
| - Orthez | sur la ligne Bordeaux-Pau-Tarbes. |

La ligne de démarcation était ouverte, mais il y avait quand même ces points de passage qui limitaient la libre circulation du courrier, et cette situation restera en vigueur jusqu'à l'été 1944.

(*) Armee**feldpostmeister** : Maître de la poste militaire aux armées
C'était l'intermédiaire direct entre les services postaux français et l'administration allemande

L'AVIATION MILITAIRE PENDANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (1914-1918)

Je suis né dans les derniers mois de la guerre et je n'en ai, bien sûr, gardé aucun souvenir personnel; mais toute mon enfance a été hantée -ou rythmée - par les récits de mon père et de ses camarades, ainsi que par l'abondante littérature à bon marché de l'époque, comme la collection "Patrie".

Et la seconde guerre est venue très vite après. Qu'est-ce que 20 ans ? Et depuis cette "dernière", près de 50 ans se sont écoulés, refoulant la première presque dans le Moyen-Âge.

Que reste-t'il, dans mes souvenirs, de ce qui meubla si fortement mon enfance ? Une foule innombrable de noms de localités, de lieux-dits, de faits d'armes... Mais l'étude attentive, avec une cervelle de septuagénaire, de livres très documentés m'ont démontré que les choses ne s'étaient pas passées "comme ça", et que, sur bien des points, je n'avais rien compris. Alors j'étais victime d'une foule d'idées reçues ?

Pour rester dans le seul domaine de l'aviation, citons quelques exemples :

AVIONS ET AVIONNEURS

L'"AVION" est le nom donné par Clément Ader à l'un de ses appareils fabriqué en 1897. A cette époque, ce qui volait était appelé "aéroplane". C'est l'armée qui décida en 1912 que tous les aéroplanes militaires seraient appelés "avions" ou "hydravions"; de même les fabricants d'avions seraient des "avionneurs". Les civils continueraient à utiliser des aéroplanes.



un chasseur de 1914
le monoplan Nieuport

**LE FOISONNEMENT DES AVIONNEURS
ET LEUR MISE AU PAS PAR L'ARMÉE**

De 1900 à 1914, et surtout après la traversée de la Manche par Blériot (1909) des dizaines de bricoleurs se mettent en tête de construire des machines volantes, souvent dans un simple hangar.

Dès 1907, l'armée fait un choix dans ces multiples prototypes et par des commandes de quelques dizaines d'unités, jette les fondements d'une industrie aéronautique. Un tri sévère s'effectue, et en 1914 il reste moins de dix avionneurs travaillant pour l'armée. Ce sont Henri et Maurice Farman, Voisin, Bréguet, Caudron, Deperdussin, Nieuport, Esnault-Pelterie.

Par la suite, et très vite, l'armée imposera une standardisation sévère.



le Blériot XI de la
Traversée de la Manche



Un chasseur de 1914
le Deperdussin

C'est ainsi que, pour ne prendre qu'un exemple, l'armée n'utilise plus guère que des Morane-Saulnier pour la chasse, des M. Farman pour la reconnaissance, des Caudron pour le réglage de tir, et des biplans Voisin pour le bombardement. Or les Voisin sont fabriqués par les usines Bréguet, Nieuport et REP (Robert-Esnault-Pelterie); les Caudron sont faits par Blériot et Deperdussin. Puis Blériot crée la S.P.A.D. (Société Pour l'Aviation et ses Dérivés) et le Spad, essayé à partir de 1916, finit par surclasser le Fokker allemand.



BEUCOUP D'AVIONS DANS LE CIEL

Car il y avait beaucoup de coucous dans le ciel de France.

En 1940, nous disposions en France de 750 chasseurs et de 150 bombardiers (plus 430 britanniques) en état de vol, en réparation ou sur les bases arrières; et de nombreuses marques!

Or si nous débutons la guerre de 1914 avec 235 avions, nous en avions 6000 en ligne en 1918, et autant en réserve. Sans doute s'agissait-il d'avions simples, peu sophistiqués, exigeant de bonnes conditions atmosphériques; mais ils étaient là.

En 1918, 180 000 travailleurs (affectés spéciaux, enfants, vieillards, femmes) faisaient tourner les usines d'aviation. C'est fort! En aéronautique, comme pour les véhicules, les munitions, etc. la guerre aura créé les grosses concentrations industrielles.



L'Aviatik, un adversaire redoutable pour nos avions

LES "AS"

En 1914, l'armée ne songe qu'à l'observation, au réglage de tir, à peine au bombardement. C'est un pilote nommé Louis Bréguet, sur un avion Bréguet, qui décèle le changement de cap de l'armée allemande, ce qui donne l'idée de la contre-offensive que fut la bataille de la Marne!

La chasse naquit un peu par hasard, parce qu'il fallait bien éloigner les avions allemands de reconnaissance et ceux qui venaient détruire les saucisses d'observation.

Le sergent FRANTZ et le mécanicien QUENAULT avaient décidé d'installer un fusil mitrailleur sur leur avion Voisin. Le 5 octobre 1914, ils rencontrent un Aviatik ennemi, armé d'une carabine, et le descendent.

Du coup, on songe à la chasse, en préconisant la rapidité, la maniabilité et un armement de bord. Assez vite, certains pilotes se spécialisent dans la "chasse".



Roland Garros, un des as des Cigognes



C'étaient des "casse-cou", prêts à tout tenter, fêtards enragés.

On homologuait leurs victoires quand des preuves matérielles et tangibles pouvaient être apportées. Une victoire, obtenue loin à l'intérieur du territoire occupé n'avait presque aucune chance d'être homologuée. Les aviateurs qui avaient obtenu plusieurs victoires furent appelés des "as"; l'appellation date de cette époque.

Les principaux as furent : René FONCK, avec 127 victoires dont 75 homologuées et 2 "sextuplés" en mai et octobre 1918. Roger NUNGESSER, avec 45 victoires homologuées ; Jean NAVARRE qui s'illustra à Verdun ; Jean DAGNIAUX, amputé d'une jambe, et qui fut descendu par la Flak en 1939-1940. Et Roland GARROS, si populaire ; et enfin celui qui symbolisa les "as" pour toute une génération : Georges GUYNEMER. Avec 54 victoires homologuées "seulement", il n'est pas l'as des as, mais son cran, sa gentillesse, sa devise "Faire Face", en firent un super-héros. Il venait de remporter sa 54^e victoire sur son "Vieux Charles" quand il disparut dans le ciel de Pool-Capelle, près d'Ypres, le 11 septembre 1917. Plusieurs de ses héros appartenaient à la célèbre escadrille des Cigognes, la terreur des aviateurs ennemis. Seuls les morts pour faits de guerre eurent droit à la timbrification, mais la plupart de ces aviateurs s'étaient pris de passion pour ce sport et ne le lâchèrent plus.

L'ARMISTICE ET L'AVIATION

L'Armistice de Nov. 1918 "mit sur le marché" des milliers d'avions et de pilotes devenus inutiles. Beaucoup de matériel fut vendu à l'étranger, ce qui explique que tant d'aviations étrangères, à leur début, sont équipées d'appareils français. Des compagnies aériennes se créèrent à bon compte, pour le transport du courrier ou non, tant le matériel et les pilotes abondaient ; Beaucoup d'anciens pilotes militaires connurent ainsi une gloire durable en réalisant des "premières" ou des exploits, comme des premières traversées (y compris l'Atlantique). Roland Nungesser en est le type achevé.



Le SPAD XIII, le meilleur chasseur de la guerre.



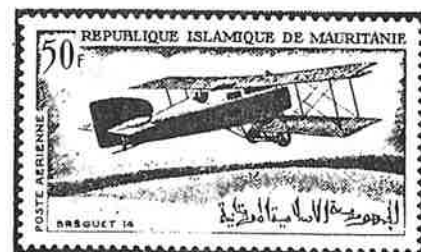
le seul souvenir philatélique de l'as des as : René Fonck



LA GUERRE DE 1939 N'A RIEN INVENTE

Les enfants de 1985 (mettons) n'imaginent pas ce qu'ont pu être les grands bombardements massifs de la dernière guerre. Mais parmi ceux de la génération précédente qui admettrait volontiers que la ville de Paris (et pas la banlieue) a subi plus de bombardements en 14-18 qu'en 1939-1940 ? Bien sûr, les moyens mis en oeuvre ne sont plus les mêmes.

Le premier bombardement aérien de l'histoire eut lieu le 11 nov. 1911, en Lybie, pour le compte de l'Italie. C'était un "Taube". Et les Taube (pluriel allemand Tauben) lancèrent des bombes sur Paris dès le 30 Août 1914 et jusqu'à mai 1915. Oh, il y eut 11 morts pour ces bombes de faible poids ! Le mot "Taube" en allemand veut dire "pigeon" et j'ai cru longtemps que l'on donnait ce nom par dérision aux avions allemands. Or TAUBE est vraiment le nom donné par le constructeur ETRICH. Comme nous dirions Mystère ou Rafale.



l'avion allemand Taube
qui bombardait Paris

Les Zeppelins prirent la suite des Tauben. En bombardant de nuit, à de nombreuses reprises, ils firent une trentaine de morts et autant de blessés. Puis vinrent les Gothas, avions de bombardements triplaces, à compter du 30 Janvier 1917. Ils effectuèrent 77 raids et firent environ 250 tués et plus de 500 blessés. Pertes minimales, dirons-nous, certes, mais Paris n'en connut pas moins d'innombrables alertes ! Et pour mémoire, bien qu'il s'agisse d'artillerie, et non plus d'aviation, rappelons les tirs de la Bertha, ce ou plutôt ces énormes canons, qui tiraient sur Paris tous les quarts d'heure. Au total, 256 morts et 628 blessés.



les frères Voisin, constructeurs
des meilleurs bombardiers



L'Airco, excellent
bombardier anglais



Le Goliath Farman n'était pas
tout à fait opérationnel
à la fin de la guerre

UN AUTRE ETONNEMENT-LE DERNIER
Pas de rapport avec l'aviation, sinon les Stukas. Pourquoi donc l'exode de 1940 ?? Pourquoi donc cette peur panique qui paralysa si lourdement les actions défensives des armées alliées ? J'ai su -plus tard - que l'occupation de 1914 à 1918 avait été terrible : camps de travail forcé pour les hommes et les jeunes gens (parfois en Allemagne) et pour pratiquement TOUS ; réquisitions massives en nature ou en espèces ; destructions de toutes sortes ; absence totale de nouvelles, fusillades etc.. On comprend pourquoi belges et ardennais ou nordistes ont cherché à éviter "ça".

Tous ces problèmes pourraient faire l'objet de collections passionnantes

E. MOREAU

LE 10^{eme} SALON DES COLLECTIONNEURS

Le temps me manque pour en parler plus longuement, ce bulletin devant être imprimé très rapidement afin qu'il vous soit remis à la réunion du mois de mars.

Jamais nous n'aurions imaginé un tel succès de foule ! Ceux d'entre-vous qui s'y sont rendus, à n'importe quel moment du samedi ou du dimanche, ne me contrediront pas. Je me suis même laissé dire par des visiteurs qu'il leur avait été difficile de garer leur voiture sur les immenses parkings de la Salle des Fêtes.

Il est vrai que nous avons été privilégiés par la clémence de la température et peut-être aussi par la gratuité des entrées. Mais il est vrai également que le résultat d'une "enquête" extérieure révélait la présence de véhicules immatriculés dans les 23, 07, 12, 24, 91, 29, 75, 92..., outre les départements voisins ou moins lointains (18, 33, 36, 43, 55...).

Grande satisfaction générale pour les négociants et les collectionneurs.

L'Amicale en a même profité pour décerner une coupe de longévité amicaliste à notre plus ancien adhérent, Maurice BRUNO, pour ses 44 ans de bons et loyaux services actifs, au cours de la réception donnée à M. le Maire-adjoint, avec apéritifs et "gâteries" offerts à la centaine d'invités.

Samedi soir, la première équipe de garde a même été contrainte de pousser vers l'extérieur un certain nombre de visiteurs attardés au bar de notre sympathique traiteur. Et, lorsque la deuxième équipe de nuit -dont votre serviteur- se rendit à la Salle des Fêtes, elle trouva nos 4 amicalistes de la garde précédente dans un état euphorique, tapant le carton avec force commentaires ! On croyait assister à la célèbre partie de cartes du film de Marcel PAGNOL...

A signaler que, pour la deuxième fois en 10 ans, quelques négociants ont été amenés à "pincer" sur le fait un "kleptomane" qu'il a bien fallu expulser manu militari vers la sortie... Il est bien regrettable que de tels individus s'en sortent à chaque fois sans dommage, se bornant, dans la plupart des cas, à verser tout ou partie des sommes correspondant à leur larcin sous la pression morale des victimes. Hélas, ces actes ont une fâcheuse tendance à se généraliser !

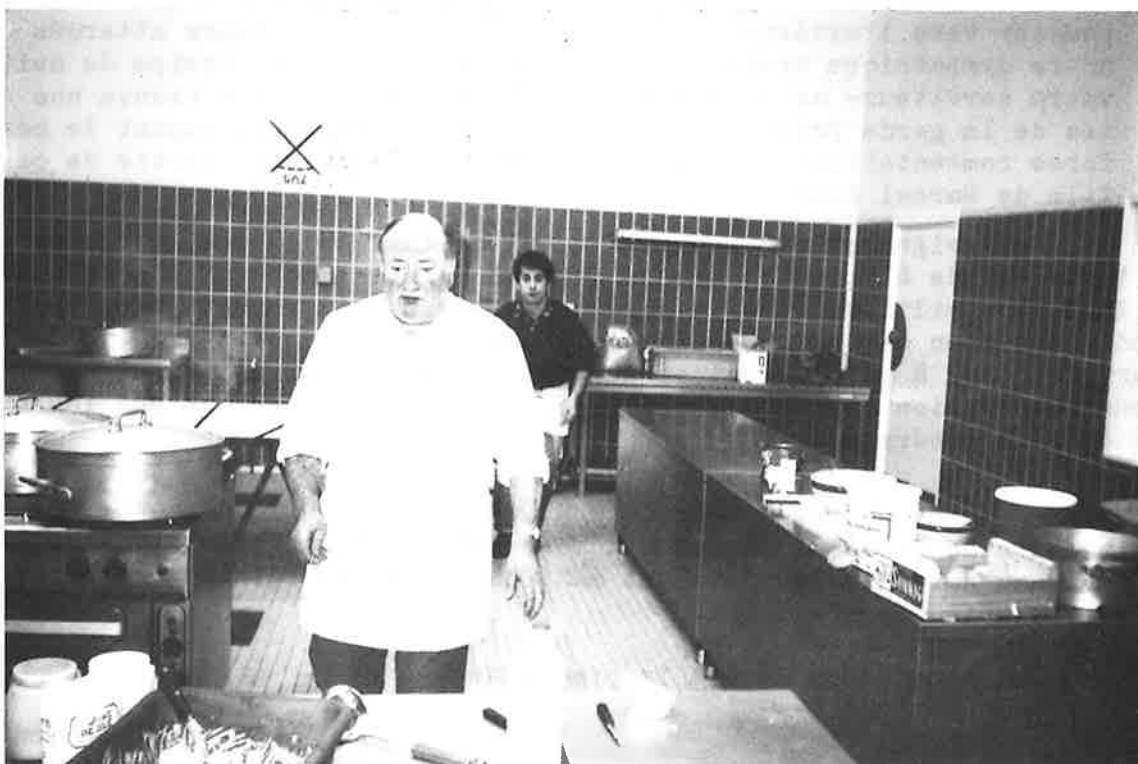
Et un grand merci à ceux et à celles qui ont donné un coup de main au cours de ces deux journées mémorables et, en particulier à celles qui, pourtant non amicalistes, nous ont manifesté leur sympathie en exerçant leur talent d'hôtesse d'accueil.

On pense déjà à la prochaine....

Le Président



La foule des visiteurs



Notre traiteur, inquiet, à ses fourneaux : en aurais-je assez pour tout ce monde ?



9 février 1992 - Remise de la Coupe de l'A.P.Y. à Maurice BRUNO ...
Admirez le sourire épanoui du récipiendaire et le regard amusé
de M. RIOU, Maire-Adjoint de LA ROCHE-SUR-YON. Mais notre ami n'en
a pas lâché pour autant son porte-documents ! Gageons qu'il conte-
nait des trésors marcophiles ...

A V I S A U X A M A T E U R S

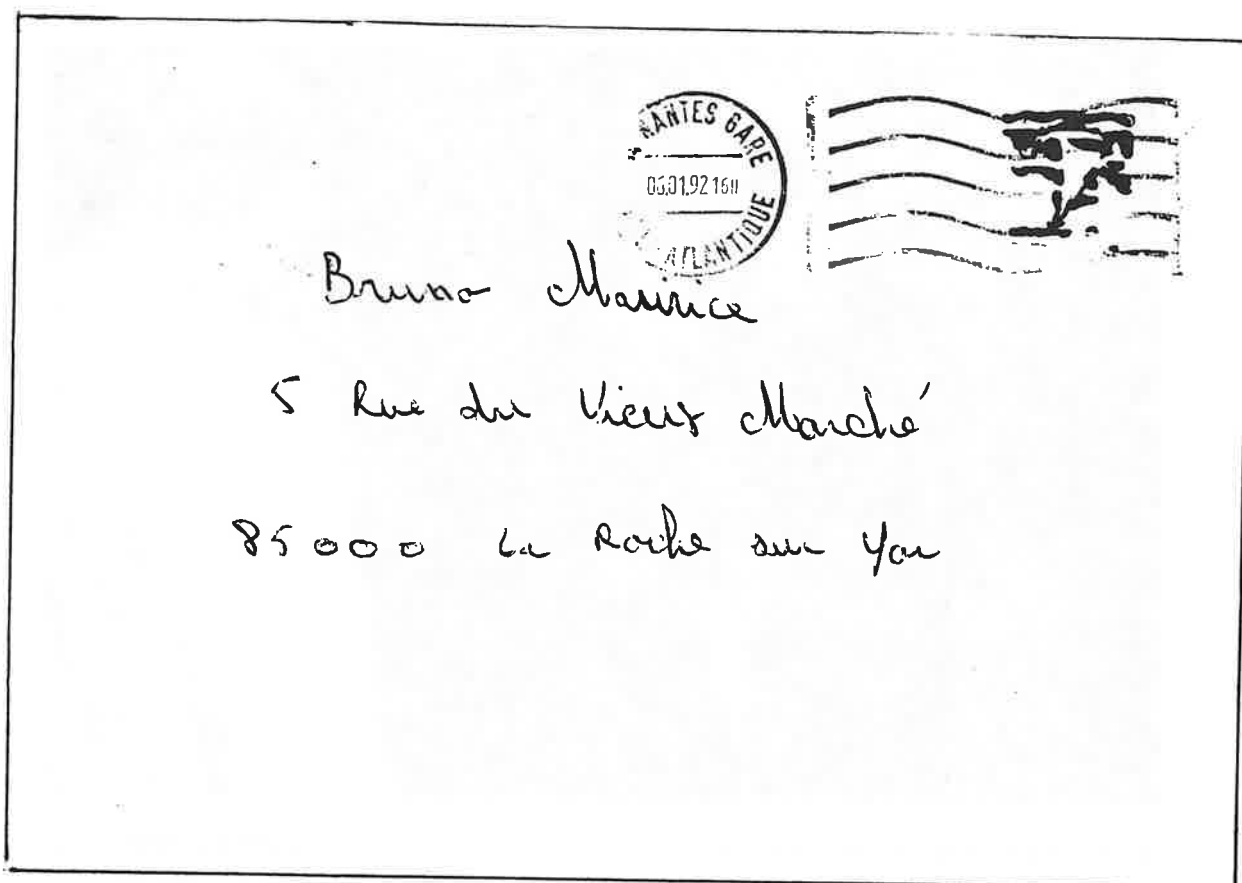
Le 2 Avril prochain, il sera procédé à une mini-vente aux enchères au cours
de la réunion mensuelle.

Apportez donc vos doubles en vous rappelant que :

- vous devez mentionner au crayon votre estimation de départ sur chaque pièce,
- les inclure dans une enveloppe ade-quat,
- inscrire votre nom au verso de ladite enveloppe,
- la remettre au président dès votre arrivée.

Si cette mini-vente n'atteint pas le niveau escompté, ou si vous n'êtes pas
assez nombreux à apporter vos documents à vendre, ce sera la dernière tenta-
tive d'animation de cette nature.

QUID ?



Comme vous le constatez, notre plus ancien amicaliste actif a reçu cette enveloppe contenant une "chaine", vous savez, ce genre de circulaire (interdite) par laquelle on vous promet -anonymement- de recevoir des milliards de centimes si vous la recopiez 20 fois et si ...etc,...etc.

Mais que penser de l'expéditeur nantais qui a remplacé l'affranchissement traditionnel et obligatoire par cette espèce d'empreinte réalisée à partir d'un cachet personnel en caoutchouc (?). "C'est gonflé" !!!



MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



ADHÉREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE

camara

QUALITE PRO *

du MARDI

la photo
les travaux
le labo

au SAMEDI

Cadres * albums

camara CLUB

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél.: 51.07.02.23

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes
2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations



Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**

**Compte Satellis
Ecureuil.
En direct avec
vos comptes
rémunérés.**



CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER



philat'yon

N°5



amicale philatelique Yonnaise
section Jeunes

la Roche Sur Yon



Tout d'abord, je tiens à m'excuser pour la non parution de philat'yon N°4, non remis dans les délais impartis.

A quelques jours des jeux olympiques d'hiver je me permets de vous présenter une flamme américaine de l'état de HAWAII (Honolulu, 30 Juillet 1991) "US POSTAGE SERVICE OFFICIAL SPONSOR 1992 OLYMPIC GAMES". Cela prouve que la poste française et américaine sont partenaires de ce grand évènement sportif.

Nicolas BLAZEJEWSKI



WAHAWIA
US AIR FORCE BASE
OAHU HAWAII

BLAZEJEWSKI Nicolas
46 Allée des peupliers
85000 Moulleau-le
Cap

FRANCE

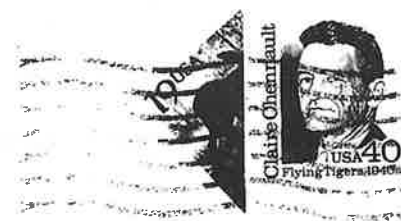
Air Mail

#572-H OUTRIGGER WAR CANOE REFLECTED IN THE AFTERNOON SUN AT
G-1371 HALEIWA BEACH PARK ON THE NORTHSORE OF OAHU, HAWAII.
PHOTOGRAPHER—JOHN WAGNER

IMPACT® "LIFE LIKE PHOTO ART"
PUBLISHED BY: IMPACT
© IMPACT 1977

PRINTED IN JAPAN

Voici une autre curiosité ramené de mon périple à HAWAII.



IDENTIFICATION CARD
BLAZEJEWSKI, NICOLAS MR.

NAME 202 7/10/91
RM. NO. DEP DATE

SIGNATURE OUTRIGGER MALIA

85021 LA ROCHE
- Sur-Yon FRANCE



Tarif 1991 HAWAII-FRANCE : 49 Cents

Lettre pour la France avec un affranchissement de 49 Cents et demi (1 timbre à 40 C. et **un timbre coupé de 19 Cents**) Il faut savoir que les lois fédérales punissent d'une amende de 300 dollars (1600 F environ) l'utilisation de timbres coupés. Or cette lettre est arrivée sans encombre jusqu'à la Roche-Sur-Yon.

SOMMAIRE DE PHILAT'YON N°5

Curiosité de l'état d'HAWAII (USA).....Page 2
BLAZEJEWSKI Nicolas

Musique les instruments de la renaissance.....Page 3
Dominique BROSSARD

Musique LES instruments baroques et classiques.....Page 4
Dominique BROSSARD

Les émissions patriotiques et locales (1944-1945.....Pages 5 à 12
(première partie) **NICOLAS BLAZEJEWSKI**

 * LES INSTRUMENTS DE LA RENAISSANCE *

REPUBLIQUE RWANDAISE(1969)



CISTRE

ments à clavier tels le clavecin et l'orgue. La montée de l'opéra en Italie vers 1600 eût une influence décisive sur le développement de la musique instrumentale. On constitua des orchestres qui accompagnaient les chanteurs, et les compositeurs commencèrent à exploiter les couleurs sonores spécifiques à chaque instrument.

Après la somnolence musicale du Moyen-âge, l'Europe connaît à la Renaissance une activité musicale intense. Parmi les nombreux développements des activités musicales en Europe entre 1450 et 1650, l'importance croissante de la musique instrumentale est très significative. Les compositeurs remplacèrent par des instruments une ou plusieurs lignes d'une pièce vocale, puis écrivirent des parties instrumentales véritablement indépendantes. Une quantité importante de musique fut composée spécialement pour ensembles d'instruments comme les flûtes à bec et les violes, ainsi que pour les instru-

 * LES INSTRUMENTS BAROQUES ET CLASSIQUES *



L'EPINETTE
SAAR (1956) oeuvre de FLORIS

Après 1650, la période baroque a amené l'utilisation régulière de l'ensemble, qui devint le noyau de l'orchestre moderne. Cet ensemble comprenait le groupe actuel des cordes, des flûtes ou flûtes à bec, des hautbois, des blasons, des trompettes et des cors. Le continuo (ou base continue) au clavier, avec violoncelle ou balson pour fournir une basse solide et soutenir l'harmonie, en était également l'une des caractéristiques. Au moment de la transition à la période classique, aux environs de 1750

la continuo fut abandonnée et l'orchestre agrandi par l'adjonction de clarinettes et parfois de trombones. Le style baroque contrapuntique, caractérisé par des mélodies entremêlées, jouées par divers instruments, a été, durant la période classique, remplacé par un style où la mélodie et la basse étaient soulignées. L'adoption enthousiaste du récent piano-forte pour la plupart des compositions fut d'une grande importance.

* EMISSIONS PATRIOTIQUES ET LOCALES *
* SECOND GROUPE *
* 5 JUILLET 44 19 OCTOBRE 45 *

HISTORIQUE

=+=+=+=+=+

Le comité national de la libération avait désigné des Commissaires régionaux qui prendraient l'administration des régions au moment de la libération du territoire et avait remis à chacun d'eux un dossier qui contenait un ensemble d'instructions.

En ce qui concerne l'administration des P.T.T., il était notamment prescrit de faire surcharger tous les timbres de la Région du monogramme R.F.

- Les timbres de la libération sont indiscutablement reconnus par l'article 2 de l'ordonnance du 19 OCTOBRE 1945.

Extrait de la dite ordonnance

Ordonnance N° 45 -2458 du 19 Octobre 1945
relative à l'interdiction de surcharger les timbres-poste français.

Le Gouvernement provisoire de la République Française...

Ordonne :

Article premier - ... sont interdites ...

1)/ la surcharge, par impression, perforation, ou par tout autre moyen, des timbres-poste de la métropole, des colonies...

2)/ La vente, le colportage, l'offre et la distribution, l'exportation des timbres poste... en contravention aux dispositions du paragraphe premier ci-dessous.

Article deuxième - Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux timbres-poste et aux valeurs fiduciaires postales qui ont été surchargés antérieurement à la date de la publication de la présente ordonnance.

Fait à Paris le 19 Octobre 1945

Il résulte de ces textes que

1°/ - la surcharge des timbres-poste a été faite le plus souvent sur ordre (régions de Lyon, Lille, Chalons-sur-Marne, Angers (32 émissions), parfois sur invitation explicite des autorités du moment (près de 175 surcharges locales).

Si elle n'a pas été apposée partout, c'est, ou bien que les ordres n'ont pas touché les destinataires, ou bien que ceux-ci n'ont pas cru pouvoir au devoir obtempérer, peut-être pour des motifs politiques. En fait les surcharges semblent avoir été apposées le plus souvent dans les localités où un particulier, sans doute philatéliste, a bien voulu se charger du travail matériel.

2°/ - ces timbres ont été surchargés légalement jusqu'en Octobre 1945 et comprennent donc non seulement, (comme on le croit généralement) les vignettes surchargées dans les 48 H. du départ de l'occupant, mais aussi des émissions plus tardives comme les surcharges des poches de l'Atlantique (libérées le 8 Mai 1945) et même des surcharges commémorant l'anniversaire du départ de l'occupant.

CALENDRIER DES REUNIONS 1992

	ADULTES (à 20 H 30)	JEUNES (à 10 H 30)	1992
Janvier	Jeudi 9	Dimanche 12 et 26	Janvier
Février	" 6	" 9 et 23	Février
Mars	" 5	" 15 et 29	Mars
Avril	" 2	" 12 et 26	Avril
Mai	" 7	" 10 et 24	Mai
Juin	" 4 et 25	" 7 et 21	Juin
		" 5	Juillet
Septembre	" 10	" 13 et 27	Septembre
Octobre	" 8	" 11 et 25	Octobre
Novembre	" 5	" 15 et 29	Novembre
Décembre	ASSEMBLEE GENERALE DIMANCHE 13 DECEMBRE à 9 H.	" 6 et 20	Décembre

 * EMISSIONS PATRIOTIQUES ET LOCALES *
 * SECOND GROUPE (JUILLET 44 AOUT 45)*

Emissions dites de la libération
 =*=*=*=*=*=*=*=*=*

Dans les jours qui suivirent l'expulsion des armées allemandes on vit apparaître en France plus de deux cents émissions dites de la libération. Ces émissions s'échelonnent théoriquement de Fin Juillet 1944 à Octobre 1945.

Quatre émissions ont été décrétées par les commissaires Régionaux du gouvernement provisoire de la république Française, représentants réguliers de l'Etat : ce sont les séries de Lyon et de Bordeaux et les timbres à 1F50 de Lille et de Châlons-sur-Marne. Puis l'administration des PTT reconnut, à postériori, onze autres émissions. La liste des quinze émissions officialisées après coup, avec, pour chaque localité, les timbres composant l'émission, n'a jamais varié depuis sa publication en 1945. Il n'est pas dans mon propos de rechercher les pressions qui, à l'époque, ont pu faire admettre sur cette liste telle émission plutôt que telle autre. Je ne peux m'incliner que devant la décision administrative, et donner la liste des timbres reconnus par la poste. Il m'a paru intéressant de donner aussi les émissions non reconnues par le ministère.

TIMBRES OFFICIALISES

AIGURANDE (INDRE)

série émise le 18 Août 1944



Surcharge



Surcharge
renversée



T. HOURRIEZ T. BERSIER

Timbres de 1941-42 Pétain (Types Hourriez et Bersier) surchargés

11 valeurs surchargées (Timbres typographiés)

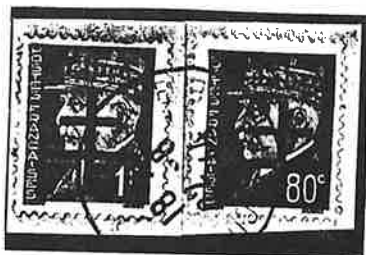
A : Type Hourriez

B : Type Bersier

1	60 C. violet (A) (2000 Ex.)	*	7	2 F. vert (B) (2400 Ex.)
2	70 C. orange (A) (1300 Ex.)	*	8	2.40 F. carminé (B) (450 Ex.)
3	80 C. vert (A) (1700 Ex.)	*	9	3 F. orange (B) (2800 Ex.)
4	1 F. rose (A) (2500 Ex.)	*	10	4 F. bleu (B) (1000 Ex.)
5	1.5F. Brun-rouge(B) (3100 Ex.)	*	11	4.50 F. vert (B) (1250 Ex.)
6	1.2F. Brun-rouge(A) (900 Ex.)	*		

Les lettres ayant vraiment circulé sont très rares.

Type d'oblitération généralement utilisé



AIGURANDE (INDRE) + DATE ici 22 AOUT 1944
+ Levée (ici 18 heures)

BORDEAUX (GIRONDE)

série émise le premier septembre 1944

Il existe trois types de surcharges R. F. R. F. R. F.
I II III

Surcharges : par feuilles de 100 comprenant : 50 timbres au type 1
: 30 timbres au type 2
: 20 timbres au type 3

Tirages : Type 1 3600 séries complètes *
Type 2 2160 séries complètes * (timbres postes)
Type 3 1440 séries complètes *

* 2 F Type 1 : 21	* 1.50 F Type 3 : 125	*
* 1 F Type 2 : 28	* 2 F Type 3 : 17	*
* 1.50 F Type 2 : 266	*	*

Taxe : 30 C. 50 C. 1 F 1.50 F 2 F 3F 5 F

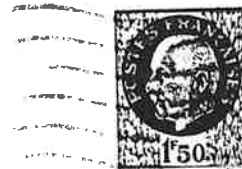
VARIETES

Coefficient de rareté par rapport au timbre normal.

Double surcharge

* 2 F type 1 : 27	* 2 F Type 2 : 25	*
* 3 F Type 1 : 31	* 2 F Type 3 : 7	*
* 2 F Type 2 : 20	* 3 F Type 3 : 7	*

Type 1 (poste) 1.50 F oblitération de
Bordeaux RP 2 Septembre 44
(2ème jour d'utilisation)



Bordeaux-Philatélique

L. BOSCUS

30, Allées de Tourny, 30
BORDEAUX



Vignette : SECOURS NATIONAL BARRAGE CONTRE LA MISERE

Tirages : Type 1 950 séries complètes*

Type 2 570 séries complètes * (timbres taxes)

Type 3 380 séries complètes *



nombre de valeurs émises (dans les trois types) :

- poste 33 (11 dans chaque type)

- taxe 21 (7 dans chaque type)

poste : 60 C. 70 C. 80 C. 1 Fr. 1.20 Fr. 1.50 Fr. 2 Fr.

2.40 Fr. 3 Fr. 4 Fr. 4.50 Fr.

toutes les valeurs sont typographiées.

VARIETES

coefficient de rareté par rapport au timbre normal

Surcharge renversée

* 1 F Type 1 : 40

* 1.50 F Type 1 : 333

* 4 F Type 1 : 44

* 3 F Type 2 : 41

* 1.50 Type 2 : 416

* 4 F Type 2 : 71

* 1 F Type 3 : 43

* 1.50 F Type 3 : 175

* 4 F Type 3 : 44

*

Double surcharge

* 1 F Type 1 : 30

* 1.50 F Type 1 : 240

* 2 F Type 2 : 21

* 1 F Type 3 : 31

CHALONS-SUR-MARNE (MARNE)



R.F.

Emis le premier Septembre 1944

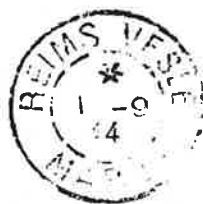
Surcharge

Seul le 1F50 Pétain a été officialisé par le ministère des PTT.

Tirage 17400 Exemplaires

Rare sur lettre ayant circulé.

1er jour d'utilisation du timbre oblitération
REIMS VESLE 1er Septembre 1944



M. René LOEJOUIS

Vice-Président

3, Rue des Jardins, 3

CHAMBERY (SAVOIE)

Emise le 7 Septembre 1944. Série fantaisiste officialisée on ne sait trop pourquoi par l'administration.

F F I. SAVOIE

25 Août 1944

+ 30f

pour 11 VALEURS

F. F. I.

SAVOIE

+ 1f50

pour trois
VALEURS

Deux types de surcharges sont

UTILISES.



On remarque que la surtaxe est énorme. La série avait 115 F de pouvoir d'affranchissement mais il fallait déboursier 163 F pour l'acquérir, soit 41 % de plus.

Timbres de 1941-43 (Pétain pour les N°1 et 2 et Armoiries)

6 timbres surchargés

(numéros de classification Yvert et Tellier)

- 1 + 1.50 sur 1.50 brun-rouge (10000 Ex.)
- 2 + 10 F sur 5 F vert-bleu (524) (4500 Ex.)
- 3 + 15 F sur 10 F (603) (4050 Ex.)
- 4 + 20F sur 15 F (604) (4500 Ex.)
- 5 + 25 F sur 20 F (605) (2300 Ex.)
- 6 + 30 F sur 20 F (582) (2115 Ex.)

Timbres de bienfaisance surchargés FFI SAVOIE 26 Août 1944 sauf le numéro 7

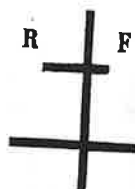
8 timbres surchargés

- 7 + 6 F sur 4 F (619) (120 Ex.)
- 8 + 6 F sur 50 C. + 1F50 (612) (175 Ex.)
- 9 + 6 F sur 80 C + 2F20 (613) (175 Ex.)
- 10 + 6 F sur 1F20 + 2F80 (614) (175 Ex.)
- 11 + 6 F sur 1F50 + 3F50 (615) (175 Ex.)
- 12 + 6 F sur 2 F + 4 F (616) (175 Ex.)
- 13 + 6 F sur 4 F + 6 F (617) (175 Ex.)
- 14 + 20 F sur 4 F + 6 F (618) (450 Ex.)

LILLE (NORD)

Emis le 1er Septembre 1944

1F50 Pétain tirage : 70000 Exemplaires



Variété RF en Bas

Surcharge utilisée

VARIETES

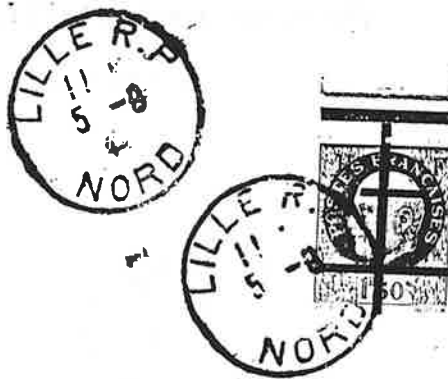
Variété RF en bas : 5 sans f : 8 Sans R : 12 Grande cassure 8

Sans RF : 70 S. renversée : 5 Surcharge FR : 8

OBLITERATIONS

La plus courante à trouver est celle de Lille RP

LILLE RP 5 Septembre 1944



LILLE CHAMBRE DES COMPTES 6-9-1944

MEASMES (CREUSE)

Série émise le 17 AOUT 1944

Elle comprend six valeurs au type Pétain



Surcharge utilisé

- | | | | |
|---|----------------------------|---|----------------------|
| 1 | 1 F rose (1100 Ex.) | 4 | 3 F orange (600 Ex.) |
| 2 | 1F50 brun-rouge (1500 Ex.) | 5 | 4 F bleu (600 Ex.) |
| 3 | 2 F vert (600 Ex.) | 6 | 4F50 vert (400) |

Les timbres sur lettres sont difficiles à trouver, vu le faible tirage de la série.

PREMIER JOUR D'UTILISATION DU TIMBRE

A 1F50 17 AOUT 1944



Madame S I C A R D

MEASNES (Creuse)



*Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux*



**ACHAT-VENTE
OR~ARGENT**

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES
Païement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39

ACHAT/VENTE




L'ECLIPSE

**CARTES
POSTALES
DE COLLECTION
LIVRES ANCIENS**

4, rue du Passage
LA ROCHE-S/YON

Tel. 51 62 75 39

CITROËN BX OURANE TURBO-DIESEL

PARÉE POUR LE VOYAGE.



Conçue pour les longues distances, la CITROËN BX Ourane est dotée d'un moteur diesel, turbo compressé.

Tout a été pensé pour favoriser le confort et le plaisir de conduire : intérieur velours, peinture métallisée et glaces teintées, feux antibrouillard avant, becquet et protections

latérales couleur caisse, direction assistée et freinage ABS, volant sport et jantes alliage, condamnation centralisée des portes et du hayon, avec télécommande à infrarouge, lève-vitres avant et rétroviseur droit électrique.

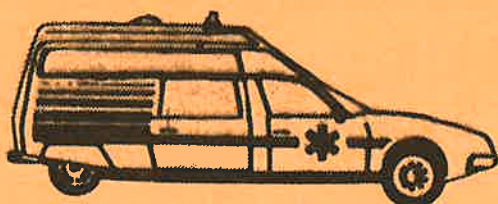
Relations Clientèle 05 05 24 24 (appel gratuit) ou minitel 3615 CITROËN.



CITROËN

GUENANT-AUTOMOBILES

Route de Nantes - La Roche-sur-Yon - Tél. 51.62.29.64



AMBULANCES

AGRÉÉES

DRONET-HERVOUET

Véhicule
Sanitaire
Léger



61, Rue G. RAMON
85000
LA ROCHE sur YON

51 37 04 36 ☎ 51 37 48 79